



N° 100
Mai 2012

Dampmart

MARNetGONDOIRE

communauté d'agglomération

www.dampmart.fr

spécial

numéro

8

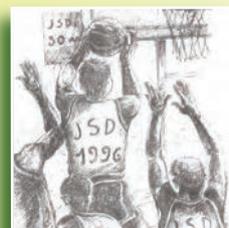
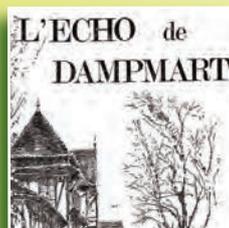
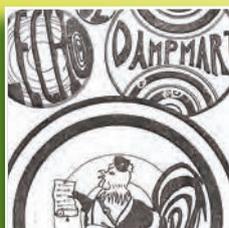
Les projets pour 2012

15

Réunion publique
" Plan Local
d'Urbanisme "

21

Vie locale et
associations





13



18

Calendrier 1^{er} semestre-2012

- Fête au Village, Brocante
et animations ----- **Dimanche 13 Mai 2012**
- Printemps de paroles ----- **Mardi 22 Mai 2012**
- Spectacle Centre de Loisirs ----- **Samedi 2 Juin 2012**
- Spectacle Ecole Élémentaire ----- **Vendredi 22 Juin 2012**
- Fête de la Marne ----- **Dimanche 24 Juin 2012**
- Marathon de Marne & Gondoire - **Dimanche 1^{er} juillet 2012**

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013

Directeur de la Publication :
Georges CARRÉ

Rédaction et photos :
Commission Communication
& Information de la Mairie Dampmart



La rédaction se réserve le droit de raccourcir, modifier les articles sans en changer le sens. Décline toute responsabilité en cas d'événements annulés ou déplacés.



Conception - impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex

Vie communale

11 Novembre 2011	4
Vœux 2012	8
Hommage à M. Guillaume	10
Intercommunalité	11
Réponses aux questions des Dampmartois	12

Urbanisme

Travaux	13
Développement Durable	14
• Bilan énergétique de la commune	
• Une GTC	
Réunion publique PADD	15

Vie scolaire

Rentrée 2012-2013	17
Accueil de loisirs : le plein d'activités	18
Restaurant scolaire	19
Noël des écoles	20
Grand Rex	20

Vie Locale

Repas et colis des anciens	21
Opération tranquillité séniors	21

Le coin des associations

23

Informations et communications

Etat civil	29
Recensement de la population en 2011	30
Recensement militaire	31
Informations diverses	30-31



Editorial du Maire

"Tant de choses se sont passées"

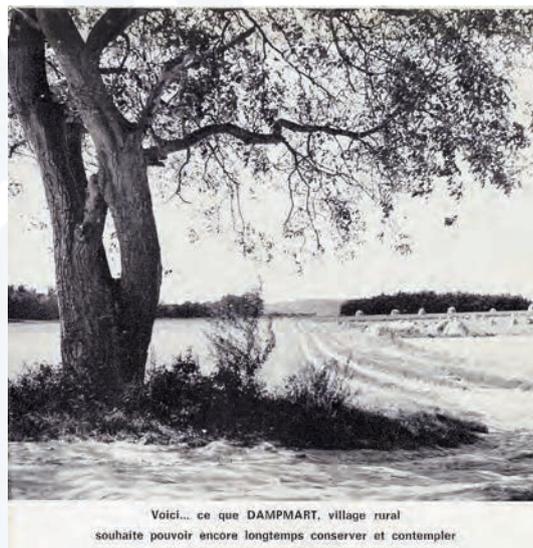
Le 100^{ème} numéro de l'Echo de Dampmart est un évènement à saluer que nous ne pouvions passer sous silence. Ce journal s'est transmis à travers les mandatures de Messieurs Poiré, Le Paire, Guillaume, Pellissier et moi-même. Ces derniers ont tous contribué à ce que cette parution soit la plus intéressante et la plus proche des dampmartois avec le désir constant de mieux faire connaître le Dampmart qui nous tient tant à cœur.

Ce premier numéro de l'année 2012 est donc le « numéro 100 ». Nous avons voulu marquer cet Echo particulier par des articles et des évènements drôles ou marquants qui ont ponctué la vie de notre village depuis le lancement du « premier Echo de Dampmart » en 1977. Tant de choses se sont passées...

Trois bulletins municipaux ont précédé l'Echo de Dampmart, en 1972, 1973 et 1974.

Les articles et l'impression étaient alors réalisés par une société spécialisée.

En 1977, le conseil municipal décide de rédiger lui-même le journal qui prend le nom d'« Echo de Dampmart ». A partir du n° 11, la couverture s'enrichit à chaque numéro d'illustrations à l'encre de chine de M. Vernier. Le journal est photocopié en noir et blanc à 1100 exemplaires et la distribution est déjà faite à l'époque par des bénévoles.



En 2001, le numéro 74 est imprimé en couleur et s'enrichit de beaucoup de photos. Depuis, la maquette a un peu changé, mais le principe reste le même : vous informer, donner la parole aux associations.

En 2009, un format 4 pages s'est ajouté à l'Echo : le Courier de Dampmart

En plus de clins d'œil historiques, vous retrouverez dans ce numéro, l'actualité de notre village depuis sa dernière parution ainsi que les évènements clés de 2012. L'année sera ainsi marquée par la construction des ateliers municipaux, de la nouvelle école et de la première tranche des logements aidés rue de Carnetin. En 2012, nous passons des phases projets aux réalisations.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Cérémonie du 11 novembre 2011

Nous nous sommes réunis à 11h devant la mairie pour commémorer la cérémonie du 11 novembre 2011. Le conseil municipal et les enfants de l'école Blanchet se sont réunis avec les Dampmartois. Monsieur le Maire lit son discours dont voici les principaux extraits.

numéro
ECHO de
100

1989

Echo N°37 bis

Un arbre pour la liberté

Le 20 septembre 1792 : victoire de Valmy. Le 21 septembre 1792, la « Convention » abolit la royauté. Le 22 septembre 1792, proclamation de la république. Ce 22 septembre est choisi comme le premier jour du calendrier républicain.

Toutes ces conquêtes de « liberté », source de liesse populaire sont concrétisées par la plantation sur les places publiques « d'arbres de la Liberté ». En l'année 1792, 60 000 arbres ont ainsi été plantés. Cette coutume a été reprise en 1830, 1848 et 1944.

Samedi 6 mai 1989, à Dampmart commémoration de cet événement par les élèves de l'école primaire. Revêtus des attributs des « Sans-culottes » : pantalons et bonnets phrygiens, nos jeunes « citoyens » se sont rendus au gymnase en sillonnant les rue du village pour planter un arbre de la liberté. Après avoir écouté, Monsieur le Maire, qui a rappelé la fragilité de la liberté dans le monde, les enfants ont planté leur arbre de la liberté.

Mais au fait, quelle est l'essence de cet arbre ? Allez le voir au gymnase. Vous verrez, c'est le plus feuillu. Que deviendra-t-il ? Gageons que dans cent ans, les arrières petits-enfants de nos « Sans-culottes » d'aujourd'hui se souviendront du 6 mai 1989.



Souvenons-nous....

Des milliers de combattants ont perdu la vie pour défendre la Nation. Nous allons rendre hommage aux Dampmartois, des jeunes de notre village qui ne revirent pas leur famille. Rappelons-nous que un sixième des tués de la Grande Guerre ont disparu pendant les 2 premiers mois d'un conflit de plus de 4 ans. Plus de 140 000 tués en 5 jours d'été, 27 000 pour la seule journée du 22 août 1914, la plus meurtrière de tous les temps.

Je vous propose aujourd'hui d'écouter Elise, fille d'une famille de vigneron de l'Yonne. Ses deux oncles avaient été tués au front en 1914. Elle écrit cette lettre à ses parents et son frère, le poilu Edmond Massé que la guerre venait d'épargner. Nous sommes le mercredi 13 novembre 1918.

« Mon cher Edmond,
Enfin, c'est fini. On ne se bat plus ! On ne peut pas le croire, et pourtant c'est vrai ! C'est la victoire comme on ne l'espérait pas au mois de juin dernier, et même au 15 juillet ! Qui aurait osé espérer à cette époque une victoire aussi complète ! Et en

si peu de temps, pas quatre mois ; c'est merveilleux !

[...]

Tout le monde a sa cocarde, les femmes des rubans tricolores dans les cheveux ; tous les ateliers en bande, hommes et femmes bras dessus bras dessous, drapeaux en tête, parcouraient en chantant les boulevards et les grandes avenues. Les camions automobiles des usines étaient montés par les ouvriers et ouvrières chantant et acclamant. Et les Américains, juchés sur leurs camions n'ont pas cessé de parcourir la ville, montant tous ceux qui voulaient monter vers eux, mais surtout les jeunes filles, ça se comprend.

Lundi soir, Maurice a voulu aller au cinéma pour entendre chanter La Marseillaise. C'était impressionnant quand un poilu est venu sur la scène enveloppé dans les plis d'un drapeau chanter La Marseillaise [...]. Tout cela, c'est bien beau et combien de cœurs en joie, mais aussi combien d'autres pleurent les leurs qui ne voient pas ce beau jour. Mais que leur chagrin aurait été encore plus grand si la mort des leurs n'eût servi à rien !

Tu vois, maman, que j'avais raison quand je te disais d'espérer, et que tu ne voulais pas croire que nous aurions le dessus. Et toi, Jeanne, ta joie doit être grande aussi, mais pas sans une ombre. Tu dois avoir aussi gros au cœur de penser que tes deux frères ne verront pas un si beau jour, eux qui y ont si bien contribué. Je comprends la peine que tes parents doivent ressentir en pensant à vos chers disparus et surtout quand les autres rentreront. Il n'y a pas de joie sans douleur ; dis leur bien que je prends d'autant part à leur peine que je la ressens moi-même.

Jeannot, comprend-il, le cher petit, le cher événement qui vient de se produire ? J'en doute : espérons qu'il ne le comprendra jamais.

Bien joyeux baiser de nous deux à tous les quatre. »

Brèves de Dampmart

Au fils des ans et des Echos...

1977

Echo n°1 - En juin, lancement de « l'Echo 1 » avec un concours de couverture... Lancement d'une étude pour la construction d'un gymnase à Dampmart...

1978

Echo n°4 - En juin, fête communale le jour de la Saint Quasimodo. Corso fleuri, majorettes, enfants costumés, archers en grande tenue de parade forment le cortège...



Le petit Jeannot dont parle Elise dans sa lettre est le fils d'Edmond tout juste revenu de la guerre. Il ne devait guère avoir que 2 ou 3 ans. « Comprend-il, le cher événement qui vient de se produire ? J'en doute : espérons qu'il ne le comprendra jamais ». Jeannot sera tué sous l'uniforme français en 1940.

Malgré le drame de la Première Guerre, la joie de l'avoir terminée, mais à quel prix, la génération suivante a malheureusement dû faire face à la 2^{ème} guerre mondiale. La terreur, l'arbitraire, la tyrannie, la mort y ont été semés. La fête a eu lieu aussi le 8 mai 1945 mais cette fois les peuples et leurs dirigeants ont voulu poser les bases d'une paix durable sur notre continent. Ce fut le début de la construction de l'Europe, rapprochant les ennemis d'hier.

Aujourd'hui, l'Europe souffre, vacille. N'oublions pas que par le dialogue, depuis plus de 60 ans, nous avons construit ce qui est devenu l'Union Européenne.

Au fil du temps, les morts de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Afrique

du Nord furent à leur tour honorés sous l'Arc de triomphe, mais le 11 Novembre est resté une journée consacrée au seul souvenir des soldats tombés au cours de la guerre de 14-18. La disparition du dernier combattant du Premier conflit mondial le 12 mars 2008, et la perspective des manifestations, qui commémoreront dans deux ans le centenaire de la Grande Guerre, impliqueraient de faire évoluer la portée symbolique de la journée nationale du 11 novembre.

Ces vies ont été données pour que la France demeure et pour que la République perdure. Quel que soit le lieu, quel que soit le moment de notre Histoire, ce don est sacré et il mérite le même hommage, la même reconnaissance, la même ferveur. La mort au service de la France ne fait pas de différence. Le champ d'honneur est de toutes les guerres et de tous les conflits qui ont impliqué notre pays.

C'est pour cette raison que désormais, chaque 11 novembre, tous ceux qui ont

donné leur vie pour la France, que ce soit pour la Défense de la Patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays participe, seront également associés à cet hommage solennel de la Nation.

Union pour la Paix. Union pour espérer profiter ensemble d'opportunités positives de croissance et de progrès économique et social. Union également pour affronter les épreuves.

Que, dans la tempête que nous vivons, nous restions guidés par le désir de sauvegarder cet héritage, né du sacrifice de milliers de français et, parmi eux, de Dampmartois. Et en cette journée du Souvenir, M. le Maire fait lecture des noms des enfants de Dampmart qui ont donné leur vie pour la France.

Pour tous ces Dampmartois, Morts pour la France, une minute de silence et de recueillement est observée.

*Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart*

1979
**Echo n°9 - La taxe d'habitation remplace la Cote Mobilière...
Jeu Set et Match, naissance du club de Tennis de Dampmart.**

1980
Echo n°12 - Installation rue de Lagny du docteur Yvois : médecine générale et sportive.

Echo n° 13 - La JSD basket-ball de Dampmart se qualifie pour les 16^{ème} de finale de la Coupe de France.

Ginkgo Biloba

Le 6 mai 1989, les enfants des écoles avaient, selon leur vœu, planté un Arbre de la liberté. Cette cérémonie « Révolutionnaire » s'était déroulée avec la participation des Dampmartois.

Cet arbre bien entendu, n'a plus qu'à grandir. Dans l'ambiance du centenaire et désireux de développer et entretenir une coutume vieille de 200 ans, le Conseil Général de Seine et Marne a offert à chacune des 514 communes de Département un « Arbre de la Liberté ».

Notre GINKGO BILOGA, c'est son nom, a été planté solennellement le samedi 2 décembre 1989 par les enfants de Dampmart. Double cérémonie me direz-vous ? Peut-être. Double symbole ? Certainement pas. Dampmart s'enorgueillit maintenant de deux Arbres de la Liberté. Il est temps, de faire connaissance avec notre « GINKGO BILOGA ».



« GINKGO BILOGA ». Un arbre révolutionnaire. Un des plus vieux arbres du monde. Les premiers GINKGO sont apparus sur terre il y a 250 millions d'années. Des feuilles fossilisées ont été retrouvées dans les gisements en Allemagne, en Angleterre et en France. Il a survécu à la disparition des grands dinosaures, mais il a été, peu à peu évincé par les plantes à graines et les glaciations.

Le GINKGO résiste au froid, aux attaques des insectes et des champignons. Il supporte même la pollution industrielle ! De là son exceptionnelle longévité. Les plus vieux GINKGO du monde atteignent actuellement l'âge respectable de 1100 à 1200 ans.

Le GINKGO offre un feuillage et une silhouette parmi les autres arbres. Symbole de l'attachement au passé, l'Arbre de la Liberté doit être aussi le symbole de l'Avenir.

Pour le XXI^{ème} siècle : le GINKGO ! l'Arbre de renaissance ! l'Arbre du renouveau ! l'Arbre qui a vaincu le temps et la colère des hommes !

Arbre aux feuilles caduques, d'un vert tendre et mat, octobre les voit devenir d'un beau jaune d'or, ce qui fait que bien souvent « l'Arbre aux quarante écus » est appelé « l'Arbre aux mille écus d'or ».

« GINKGO » vient d'un nom chinois très ancien qui signifie « Patte de Canard », allusion à la forme des feuilles en éventail. « BILOGA », deux lobes, les feuilles sont en effet découpées en deux lobes.

Partis de l'école Blanchet au son des chants « Révolutionnaires » nos élèves ont planté cet arbre aux mille symboles près du gymnase.

Dans son allocution, Monsieur le Maire, a rappelé le 200^{ème} anniversaire de la Révolution Française. « un anniversaire est généralement accompagné d'un cadeau. Souvent c'est une plante. Elle fait se souvenir pendant quelque temps l'évènement. Pour la grande famille des Dampmartois, il fallait un végétal plus grand, le Conseil Général a alors pensé à nous offrir un arbre. Nous lui adressons un grand merci .

Le 6 mai, les enfants de Dampmart ont voulu, en réitérant une coutume vieille de 200 ans, honorer « la Liberté ». Cet arbre grandira, se développera doucement, avec ténacité, comme la liberté dans le monde. Alors cet arbre, soignons-le, surveillons-le.

Echo N° 83 : La libération de Dampmart

Echo N° 85 : Célébration du 14 juin 1944



Mai 1940 - 28 août 1944 ; quatre années difficiles se sont écoulées, avec de la stupeur en 1940, de l'horreur durant l'exode, du découragement pendant l'Occupation, de la résignation devant la durée, ensuite à l'espoir.

Cet espoir est venu de Normandie, le 25 août, la libération de Paris, le général De Gaulle descend les Champs-Élysées. Le dimanche 27 août, vers 12 heures, des Américains arrivent par le haut de la côte de Saint-Laurent à Lagny. Les Allemands résistent. Ils réussissent leur objectif : le pont Maunoury saute à 15h20.

Que se passait-il à Dampmart ce dimanche-là ?

Il faisait un temps extraordinairement beau, c'était le plein été. Les enfants de Dampmart, insouciantes, se baignaient dans la Marne. Dans l'après-midi, une rumeur : les Américains sont à Lagny. On ne peut emprunter les ponts. Monsieur Gaston, qui assure ordinairement la traversée de la Marne avec sa barque, est sollicité, et voilà tous ces jeunes sur la rive d'en face, à Montévrain. La joie, la curiosité

1983

Echo n°19 Début des travaux pour la construction de la cantine et d'une nouvelle classe à l'école Gambetta.

Echo n°20 - Installation rue de Lagny du cabinet dentaire de Madame Haddadi.

1986

Echo n°29 Installation de Philippe Bartos masseur kinésithérapeute Place du général Leclerc.
La Société de Chasse de Dampmart fête ses 81 ans d'existence.

font oublier toute précaution. Les Allemands occupent toujours le château des Fontaines, à Thorigny. Ils ont pour ordre de faire sauter le pont de la voie ferrée, près du tunnel de Chalifert. Les Allemands ouvrent le feu et c'est le drame, le jeune Robert Diel est mortellement touché ! Quel gâchis !

Après le combat livré par les FFI et la mise en action des armes lourdes américaines, les allemands se retirent. A 15 heures, tout est fini. Lagny est libéré. Les cloches sonnent. C'est la joie.

Dans la soirée du 28 août, deux Jeep américaines arrivent à Dampmart. Enfin, le cauchemar est terminé. La libération est une réalité. Les Dampmartois laissent éclater leur joie. On oublie pour un temps les peines et la tristesse. Les cloches de l'église sonnent à toute volée. Le drapeau français est hissé sur le toit de l'église.

A l'armistice de 1940, 36 Dampmartois sont prisonniers, certains ont été libérés, d'autres non. Certains n'ont pas eu la joie de savourer la victoire. Aussi souvenons-nous de :

- Robert Diel, mortellement blessé le 27 août 1944.

Souvenons-nous aussi de M. Place, ancien maire de Dampmart, ancien combattant de 1914-18, officier, décoré de la Légion d'honneur, qui n'avait rien à gagner mais tout à perdre. Il décida, comme le dit un de ses anciens camarades de combat, le capitaine Martin, de mourir debout plutôt que de vivre à genoux. Il n'a pas hésité à impliquer toute sa famille dans des actions de résistance. Qu'il me soit permis, aujourd'hui, d'adresser à M. Place, et à tout sa famille, au nom de la Commune de Dampmart, un grand merci.

En 2005, l'association « Au fil du temps », représentée par M. Claverie, son président, a tenu à célébrer le 65^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 avec l'arrivée à 9h30 de différents véhicules : taxis de la Marne, jeeps, command-cars, etc. ainsi que de figurants en costumes d'époque des dernières guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.

Les enfants de l'école primaire, accompagnés de leurs instituteurs, ont chanté la



Une France coupée en deux, un gouvernement absent, des millions de Français sur les routes, des bombardements, 1 500 000 prisonniers, la misère, l'horreur. La République est morte et avec elle ses idéaux : liberté, égalité fraternité.

On oublie trop souvent que cette campagne du 10 mai au 25 juin 1940 a coûté à l'armée française 92 000 tués et 250 000 blessés. Durant la même période, l'armée allemande déplore 49 000 tués et 110 000 blessés.

18 juin 1940, un homme n'a pas baissé les bras, n'a pas accepté la défaite.

De Londres, le général De Gaulle, depuis la BBC, s'adresse aux Français et les invite à continuer le combat avec lui. Très peu de personnes ont entendu cet appel. Pourtant, la flamme de l'espérance ranimée ce 18 juin sera maintenue, avivée ensuite par tous ceux qui n'ont pas accepté la défaite.

Beaucoup feront le sacrifice de leur vie.

8 mai 1945 : le cauchemar prenait fin. Se terminaient cinq années de malheur, de difficultés, de misères, de sacrifices.

Cinq années où les grandeurs du genre humain ont côtoyé les plus grandes bassesses.



- René Mabila, mort à Auschwitz en 1942
- Raoul Beziat, mort à Buchenwald, en 1945
- Henri Reuter, mort à Buchenwald en 1944
- Marcel Naze, mort au Stalag de Stetter, en 1944
- Henri Broquet, mort à Kiel-Hausser en 1941
- Jean Tulliez, mort à Gumbinem, en 1945
- André Chrétien, mort en 1941

Marseillaise devant la population présente. S'en est suivi un dépôt de gerbes aux monuments aux morts, à la mairie, au cimetière, à la mémoire des gens tombés pour la France ainsi que sur la tombe de M. Michel Place. A cette occasion, Mme Mercier, maire adjoint, a prononcé un discours et, à la suite, la parole a été donnée à M. Jean Martin, vice-président des FFI Juin 1940, mai 1945, juin 2005. Souvenons-nous :

1988
Echo n°34 - Le Multiclub de Dampmart fête ses dix ans d'existence avec concert à l'église pour la section musique et représentation finale pour les sections danse, gymnastique et Wa-Jutsu.

1989
Echo n°37 - Installation de la bibliothèque dans de nouveaux locaux (locaux actuels).

1990
Echo n°40 - Le 28 mai, mise en place d'un nouveau service : la livraison des repas à domicile.

Vœux de Monsieur le Maire

Samedi 17 décembre 2011 à 11 h, Monsieur le Maire ouvrait la cérémonie des vœux.



Vous trouverez ci-après les principaux messages de son discours adressé aux Dampmarthois mais aussi aux élus nationaux et locaux, partenaires de travail au quotidien, aux bénévoles qui animent la commune et aux employés municipaux, toujours en alerte au service de notre village.

M. Le Maire remercie le travail de tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette cérémonie et plus particulièrement aux animateurs du Centre de Loisirs pour la décoration de la salle.

« 2011, pour Dampmart, est une année de mise en condition pour préparer la commune pour les années à venir. En cette fin d'année, nous sommes enfin prêts pour la réalisation des projets communaux.

Le premier d'entre eux verra le jour en 2012. Il concerne les **logements aidés** dont les cinq opérations vont débuter.

La première opération sera réalisée rue de Carnetin, puis 2 opérations sont prévues rue du Chemin de fer. Ultérieurement seront mis en chantier les opérations rue Juliette Vadel et rue Denfert Rochereau. Le début des travaux commencera au premier trimestre 2012 pour se terminer fin 2013. Ce programme permettra non seulement de tenir nos engagements envers la loi SRU mais surtout de pouvoir donner l'accès au logement aux jeunes Dampmarthois.

Le deuxième projet est le **projet scolaire**. Beaucoup pensaient ne jamais voir le début des travaux. Et bien après presque 10 ans, nous y sommes. Initié par la mandature de M. Pellissier, puis réétudié par l'équipe de M. Canape, il a été enfin entièrement revu depuis notre prise de fonction, privilégiant un projet

global maternelle-élémentaire à un projet s'étalant en deux phases sur plusieurs mandatures.

Une communication spécifique sur ce projet a été distribuée en juillet, la dernière réunion de riverains ainsi que les soirées de présentation en mairie ont également été l'occasion d'échanger directement avec les Dampmarthois.

Nous sommes aussi très attentifs au stationnement et le projet comprendra 8 places de parking rue Blanchet, 18 pour le personnel et 37 pour la dépose des élèves maternelle qui jouxteront l'actuelle école élémentaire qui sera transformée en maternelle.

Je remercie le Conseil Régional, le Conseil Général, l'Etat au travers de M. le sous-préfet, notre député et nos sénateurs au titre de la réserve parlementaire.

Le calendrier prévisionnel prévoit un démarrage des travaux courant premier semestre 2012 pour une livraison en fin 2013. Le deuxième aspect de ce projet est la transformation de l'école élémentaire en maternelle. Actuellement la maternelle fonctionne avec quatre classes, il est prévu sur Blanchet une capacité immédiate de 5 classes et un accueil périscolaire. Les travaux de mise en conformité (sanitaires adaptés aux élèves de maternelle) seront réalisés au moment du déménagement des sites.

Ce projet école maternelle-élémentaire avec les places de stationnement nécessitait de déplacer les services techniques de Blanchet. **Les ateliers municipaux** seront donc construits juste derrière le gymnase et permettront de regrouper sur un site l'intégralité des véhicules, des magasins communaux, des stocks et ce qui a toujours manqué sur la commune, la possibilité de poser une benne pour les déchets. Enfin ce service supplémentaire permettra de mieux gérer la mise à disposition des matériels pour les associations et les Dampmarthois, puisque jouxtant le gymnase. Les travaux ont déjà commencé avec une livraison prévue pour juin 2012.

Comme en 2010, **le plan décennal d'assainissement** s'est poursuivi sur 2011 pour réaliser la mise en conformi-

té au réseau séparatif. La prochaine étape sera février 2012 avec la rue de la République, du carrefour Blanchet jusqu'à la place des Ormes.

L'année 2011 a été celle de la concertation pour la rédaction du Schéma Cohérence Territoriale (SCOT) et du Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels Périurbain (PPEANP). Ces documents essentiels et indispensables à l'aménagement de notre territoire seront pour nous, une chance extraordinaire de protéger nos espaces naturels et installer d'une manière pérenne nos agriculteurs. Naturellement ce qui découle du SCOT est notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont le diagnostic a été validé. **Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)** qui sera bientôt présenté déclinera le schéma de cohérence territoriale avec le désir de préserver nos

numéro
ECHO de
100

1996

Echo N°61

Bonne Année

Joie pour tous les Dampmarthois et les Dampmarthoises et en particulier pour les écoliers de la grande maternelle qui ont tenu à nous faire la grande surprise, mais combien réussie, de nous offrir leurs vœux de nouvel an d'une façon particulièrement originale sur la couverture de cet Echo...





espaces agricoles et naturels, mais aussi organiser la partie urbaine avec l'obligation de respecter la propriété et le bien vivre à Dampmart.

A travers tous les projets où la commune et Mame et Gondoire travaillent la main dans la main, je tiens à remercier ici tout le personnel de la Communauté d'Agglomération qui travaille avec les services municipaux de Dampmart, pour leurs compétences, la qualité relationnelle et leur disponibilité. Dampmart est un partenaire déterminé pour l'intercommunalité et la solidarité entre les territoires.

Vous êtes nombreux à vouloir que le stationnement puisse être respecté sur notre commune. Un **plan de stationnement** est en cours suite aux 3 réunions de riverains auxquelles vous avez participé. Nous espérons que cette réglementation permettra d'améliorer le quotidien des Dampmartois. Mais elle ne pourra se faire que si les Dampmartois ont la volonté de respec-

ter ces règles. Je suis sûr qu'ils y seront attentifs. Je profite pour vous signaler que j'ai demandé à notre policier municipal d'intervenir aléatoirement le matin très tôt ou le soir tard pour valider que les règles sont respectées.

La ville s'est engagée sur une **politique de développement durable** ambitieuse. Le chantier s'inscrit dans la continuité d'année en année. Objectif : réduction de l'empreinte énergétique de nos bâtiments municipaux. Le partenariat se poursuit avec le BTS électrotechnique du Lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois qui offre une opportunité de formation sur des matériels de qualité à des étudiants tout en bénéficiant de leur travail. Nous y gagnons là un enrichissement mutuel. Fort de cette expertise reconnue pour la mise en place d'une gestion centralisée du chauffage, (le retour sur investissement a été très rapide), la commune de Pomponne nous a sollicités au travers de notre expert Pierre Choffardet (conseiller municipal

délégué) pour un projet sur leur commune. Nous sommes là sur la mise en commun des compétences qui est gage de solidarité.

Je m'adresse à tous les employés municipaux qui, sur l'ensemble de l'année, ont montré une fois de plus, leur implication à répondre aux sollicitations des Dampmartois et leur sens professionnel. Je les remercie chaleureusement en insistant sur le lien étroit entre les élus et le personnel communal qui facilite la réflexion et la décision. Je rappelle qu'à Dampmart nous sommes 3133 habitants, soit 1 employé communal pour 112 habitants. Merci à vous tous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles ainsi que l'association des Parents d'Elèves qui contribuent largement à la réussite des manifestations organisées par la Municipalité. La communication communale occupe aussi beaucoup de notre temps et celui des bénévoles qui distribuent nos publications. Je tiens à les remercier pour leur aide précieuse.

Les membres du conseil municipal et l'ensemble des agents communaux vous présentent très sincèrement tous leurs vœux de bonheur, de réussite dans ce que vous entreprenez, de joie, de santé pour vous et vos proches pour la nouvelle année. »

A la suite des vœux de la commune, M. le Maire a mis à l'honneur certains Dampmartois.

Les « petits » boxeurs de l'association la boxe française ont brillé le 27 novembre à Melun (voir l'article de l'association). M. le Maire a ensuite remis les médailles du travail.



Médailles du travail

Médaille d'argent ; Messieurs Pascal Bessières, Frédéric Gauchot, Madame Monique Fiquet.

Médaille de vermeil ; Mesdames Véronique Bougeard, Lucile Astier, Monsieur Denis Bongibault.

Médailles de vermeil, or et grand or ; Monsieur Alain Trivella.

Médaille or ; Madame Mireille Delacherie.

A gauche sur la photo les petits boxeurs.



Hommage à Lucien GUILLAUME, Maire de Dampmart de 1989 à 2001

Lucien Guillaume nous a quittés le 24 février 2012 à l'âge de 88 ans. Il a été inhumé au cimetière de Dampmart dans le caveau familial.

Le Conseil Municipal de Dampmart tient à présenter ces condoléances à la famille et saluer la mémoire et l'action exemplaire d'un homme apprécié de tous.

Mobilisé en février 1945 pour la fin de la 2^{ème} guerre, il sert dans la 1^{ère} armée sous le commandement du maréchal De Lattre de Tassigny. Il sort de ce conflit au grade de sous lieutenant. Après la guerre, il reprend ses études d'ingénieur aux Arts et métiers. Diplômé en 1948, il débute sa carrière d'Ingénieur dans la société Cegedur, négociant en métaux non ferreux. A cette époque d'après-guerre, dans un contexte de pénurie, les ventes étaient faciles. Mais pour Lucien Guillaume, ses objectifs étaient ailleurs : il faut vendre un bon produit qui sera bien utilisé. Il en a gardé avec ses clients des liens réciproques de confiance.

L'un des fournisseurs de Cegedur était l'Aluminium Français qui deviendra ensuite Pechiney. Compte tenu de son profil et de son parcours, il était le cadre idoine pour occuper la fonction de promotion des produits, c'est ainsi qu'il rejoint le groupe Pechiney.

En 1954, il quitte Nancy pour Paris afin

de développer la place de l'Aluminium dans le bâtiment : il prend donc contact avec des architectes, des entrepreneurs et des décorateurs de l'époque.

Voici quelques-unes de ses principales réalisations qui pour beaucoup existent encore :

- La façade de la Maison de la Radio à Paris qui lui posa tant de problèmes à cause des différences de reflets d'une plaque à l'autre,
- Le Siège de Siemens France à Saint Denis tout en structure de fonderie d'Aluminium,
- L'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris de conception architecturale très futuriste,
- L'éclairage du tunnel routier de Fourvière à Lyon,
- Les services de quincaillerie de luxe et de balcons en Aluminium pour différents promoteurs immobiliers.

Lucien Guillaume voulait faire rayonner l'Aluminium auprès des artistes de façon à les intégrer dans la Ville et dans les Musées. On peut citer ici les sculpteurs Paolo Santini et Victor Roman.

Au sein de Pechiney, il occupe différentes fonctions, notamment celle de Directeur du Centre Technique. En 1983, alors directeur d'Aluminium Pechiney Vente, il atteint l'âge de la retraite.

Parallèlement, son engagement religieux se traduit auprès de L'Hospitalité de Meaux dès juillet 1971. Placée sous l'autorité de l'Evêque de Meaux, Lucien

Guillaume est Président de cette association de 1980 à 2000 qui a pour but le service spirituel et sanitaire des personnes malades ou handicapées durant les pèlerinages et l'accompagnement fraternel de ces personnes dans la vie quotidienne. Elle est affiliée à l'Hospitalité de Lourdes et comprend des hommes et des femmes titulaires et auxiliaires.

Enfin, nous ne pouvons parler de Lucien sans évoquer son engagement pour notre commune. Entré au Conseil Municipal en 1983, il devient durant son premier mandat, adjoint à l'urbanisme. En 1989, il remporte les élections et devient Maire de Dampmart durant 2 mandats jusqu'en mars 2001. Nous lui devons entre autres, le centre de loisirs, l'agrandissement du gymnase, ainsi que de nombreux travaux routiers. Pour ceux d'entre nous qui ont partagé cette période, nous n'oublierons jamais les après conseils autour d'un verre de cidre de sa production.

En 2001, François Pellissier fraîchement élu, propose au Conseil de nommer Lucien Guillaume Maire Honoraire de notre commune.

Pour conclure, rappelons son amour de la terre, le soin apporté à son jardin quotidiennement dans sa maison de famille qu'il aimait tant.

Lucien, nous sommes certains que les dampmartois s'associeront à nous pour vous adresser tous nos remerciements.

Intercommunalité On peut tout se dire entre amis...

Lors d'une dernière publication, certains Dampmartois se sont interrogés sur la motion votée à propos des stationnements du pôle Gare et si cette position remettait en cause notre participation à l'intercommunalité.

Nous tenons à réaffirmer notre attachement à la construction de l'intercommunalité de Marne & Gondoire et notre pleine participation aux projets qui y sont menés. Depuis son arrivée dans l'intercommunalité, Dampmart a pu mesurer combien cette adhésion a été bénéfique et la collaboration fructueuse. Et nous sommes en accord sur une très grande majorité des projets et positions adoptés à la Communauté d'Agglomération.

Mais nous avons à coeur, avant tout, de défendre l'intérêt général des habitants de Dampmart. Pour le stationnement du pôle Gare, il nous a semblé que la solution retenue n'était pas juste pour Dampmart et devait être réétudiée. Malgré les nombreuses questions posées, nous n'avons pas été écoutés et avons donc décidé : d'une part, de voter une motion en Conseil Municipal détaillant notre position et nos propositions ; et d'autre part de voter contre la délégation de service public de gestion des parkings du pôle Gare en Conseil Communautaire. Tout cela n'a pas été vain ! En effet, nous avons eu l'heureuse surprise d'entendre Michel Chartier, Président de l'intercommunalité, déclarer lors de la cérémonie des vœux à Dampmart qu'il souhaitait rouvrir la concertation sur le stationnement, en incluant cette fois les représentants de Dampmart. Dans l'attente d'une solution, le parking " Avize " resterait gratuit. Nous nous félicitons de cette ouverture de négociations qui conforte notre rôle et nos actions au sein de Marne & Gondoire : renforcer l'intercommunalité, rester constructifs et ouverts, défendre l'intérêt des Dampmartois.

1992

Echo n°45 - Monsieur le maire présente au Conseil le projet de blason réalisé à partir d'éléments d'archives. Le conseil remercie l'auteur bénévole de la maquette et adopte le projet.

numéro
100
ECHO DE

2005

Echo N°84

La communauté d'agglomération

Regardons la carte de notre village. La Marne nous entoure sur trois des points cardinaux. Situation très sécuritaire, remarquée il y a déjà plus de quatre mille ans par les premiers occupants de ce territoire, enclavé dans un méandre d'une rivière.

Situation protectrice, qui, au cours des temps, a assuré à ses habitants une certaine sécurité : le danger ne pouvait provenir que de l'ouest. Une seule frontière à défendre !

Ce sentiment de sécurité ne s'est-il pas transformé au cours du temps en isolement ? La loi 12 juillet 1999, avec pour objectif, restructurer, remanier, simplifier, unifier toutes les lois précédentes traitant des divers regroupements et syndicats intercommunaux, encourage les regroupements de communes.

Dès cette époque, un projet d'intercommunalité prenait corps, intégrant dans une même entité neuf communes dites du « sud de la Marne ».

Au cours d'une réunion du 8 juin 2001, le conseil municipal prenait acte de ces regroupements, et faisait part à M. le Préfet de sa résolution de ne pas rester isolé et de son désir de prendre toute sa part dans une réflexion de regroupement avec les communes voisines.

La loi impose, pour la création d'une structure intercommunale, des frontières communes ; nous n'avons de

frontières tangibles qu'avec la commune de Thorigny.

Après de nombreuses discussions, réunions, explications une adhésion à la communauté de communes Marne et Gondoire des communes « dites du Nord », (Carnetin, Dampmart, Pomponne et Thorigny) pourrait être envisagée à compter du 1^{er} janvier 2005.

Par une délibération du 10 décembre 2004, le conseil municipal, à l'unanimité, a confirmé la demande d'adhésion de la commune de Dampmart à la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire.

Que va apporter à Dampmart ce regroupement ?

Un transfert de certaines compétences : assainissement, transports, gestion de l'espace, habitat, certaines voiries,...

Tous les problèmes de Dampmart ne seront pas résolus. Seuls les projets d'intérêt intercommunautaire seront traités par Marne et Gondoire.

Lors de la réunion publique du 26 novembre 2004, la municipalité vous a apporté les informations indispensables sur ce nouveau devenir de Dampmart.

Nous continuerons de vous tenir informés sur les actions, les réalisations et les projets de cette intercommunalité.

Marne et Gondoire Nouveaux défis, nouveau site

A l'heure où Marne et Gondoire vient de fêter ses 10 ans et est à une étape clef de sa jeune histoire, la communauté d'agglomération a mis en ligne lundi 30 janvier un nouveau portail internet pour renforcer l'information des citoyens. L'adresse web reste la même que l'ancien site : www.marneetgondoire.fr



1993

Echo n°49 - Inauguration du nouveau jeu d'arc pour la compagnie d'arc après deux ans et quatre mois de travail de la part de chacun des adhérents. (Jeu d'arc = terrain de tir).

Le 1^{er} avril, M. Noël « Artisan pâtissier » succède à M. Lallemand sur la boulangerie rue de la république.



Les armoiries de Dampmart



M. le Maire présente au Conseil Municipal le projet de blason réalisé à partir d'éléments d'archives. Le Conseil Municipal adopte le projet dont l'auteur bénévole de la maquette est un héraldiste renommé, M. Jean-Claude Molinier. Les armes de notre commune sont représentées par notre blason composé d'un écu et de ses ornements.

L'ECU : Parti de gueules à un arc d'or, et coupé d'or à un silex de sable et d'azur à trois gouttes d'or.

LES ORNEMENTS : L'écu est surmonté d'une couronne murale d'or et encadré à dextre d'épis de blé d'or et au senestre de pampres de sinople nervurées d'or et fruitées de gueules, le tout lié de gueules.

Ces deux définitions nécessitent évidemment quelques explications :

DAMPMART étant dans la Brie, la commune porte le rouge comme première couleur.

L'ARC symbolise l'ancienne compagnie d'Archers.

Le SILEX marque la grande richesse de la région en fossiles témoignant de l'occupation humaine dès le Chaldéen. Le jaune a été retenu pour rappeler les découvertes dans nos sablières près du Pont Blanc.

Les GOUTTES D'EAU symbolisent Saint Médard et la pluie associée à son nom dans le dicton. Parton de la Paroisse, Saint Médard, Evêque de Noyon a donné son nom au village qui s'appelait à l'origine « DOMNUS MEDARDUS » puis « DAMMARD » - « DOMARD » - « DAMARD » - et enfin « DAMPMART ».

Le BLE honore l'agriculture ancienne pratiquée par les «Laboueurs» et l'actuelle.

La VIGNE représente une tradition de la vallée de la Marne.

La COURONNE MURALE est le symbole obligatoire des communes. C'est elle qui fait la différence entre l'Écu du Seigneur et celui de la Commune. Dampmart n'ayant pas été fortifié a droit à la couronne d'or.

Réponses aux questions des Dampmartois

Des Dampmartois s'interrogent sur certains sujets et posent des questions à vos élus.

Ces interrogations, et surtout nos réponses peuvent aussi vous intéresser. Vous trouverez dans cette rubrique une sélection de questions/réponses. N'hésitez pas à nous solliciter en contactant la mairie ou par email mairie@dampmart.fr.

■ Les dernières préoccupations soulevées sont le plus souvent liées à la **vitesse** de certains automobilistes et au **stationnement**.

Pour ces deux points :

- Le policier municipal a, dans un premier temps, rédigé les arrêtés de circulation, de stationnement pour les rues de Carnetin et du Château et la Place des Ormes. A terme, toutes les rues de la commune seront soumises à un arrêté. Sans ces arrêtés, le stationnement n'est pas réglementé et ne peut être verbalisé (sauf danger, gêne à la circulation, voitures « ventouses » notamment)

- Il a fallu, dans un deuxième temps, ajouter ou supprimer des panneaux, peindre en jaune, bleu ou blanc des emplacements, mettre en place les coussins berlinois pour répondre aux arrêtés.

- Ensuite, des avertissements ont été déposés sur les véhicules stationnés à des emplacements interdits.

- Le dernier palier est la verbalisation des personnes qui enfreignent les règlements.

- Des coussins berlinois ont été installés rue Gambetta face à l'école maternelle. La zone 30 de la rue Blanchet sera étendue dès que la nouvelle école sera réalisée avec des aménagements de sécurité complémentaires.

■ Nous avons également été interrogés sur le fait que, en cas de **chute de neige**, certains **trottoirs** ne sont pas dégagés par les riverains. Un arrêté a été pris pour rappeler à chaque habitant ses obligations, il est affiché dans les panneaux extérieurs de la mairie et disponible en mairie.

■ Un dernier point concerne **l'élagage des haies** qui empiètent, peu ou prou, sur les trottoirs qui deviennent parfois impraticables. Il est rappelé que les occupants doivent entretenir leurs haies et que celles-ci ne peuvent avancer sur le domaine public. Un courrier a été envoyé aux habitants concernés qui ont procédé aux coupes nécessaires.

Sur tous ces sujets, nous en appelons à la responsabilité des Dampmartois puisque la vitesse excessive, le stationnement gênant, les haies non taillées sont dans la plupart des cas de notre fait à tous. Pensons aux enfants, aux piétons, aux personnes souffrant d'un handicap. Un accident est vite arrivé et peut briser des vies.

1993
Echo n°50 - Approbation du POS.
M. et Mme Moisy fêtent leur nocé de diamant (60 ans de mariage). Maurice Moisy est un homme généreux qui

donna beaucoup de son temps pour la commune. Le centre de loisirs porte son nom.

1995
Echo n°54 - Début de la construction de la résidence pour handicapés.

L'année 2012 sera riche en travaux

Comme annoncé lors des vœux de la commune par Monsieur le Maire, les travaux du bâtiment du service technique ont débuté mi janvier. Après quelques semaines d'interruption dues aux intempéries, ceux-ci ont repris.

La phase de terrassement et VRD devrait s'achever au mois d'avril pour la mise en place du bâtiment dont la structure est déjà prête. La mise en service du bâtiment est prévue fin juin 2012.

L'assainissement va bon train. Des travaux très lourds se déroulent en ce moment sur la rue de la République. Si tout ce déroule selon le planning prévu, le chantier devrait s'achever début mai. Ce sera alors le tour du département de rentrer en scène pour effectuer la réfection totale de la voirie, de la place de l'église jusqu'à la place des ormes. Nous en profiterons pour refaire le revêtement des trottoirs.

C'est une excellente nouvelle pour Dampmart qui depuis longtemps a alerté les services de la Direction Départementale Territoriale pour réaliser en commun avec Marne et Gondoire cette réfection et ainsi économiser l'argent public. Ce fut une négociation serrée.

Nos remerciements vont au Siam (Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Marne-la-vallée), aux services de l'assainissement de Marne et Gondoire et à Monsieur Gay responsable de l'unité de Villenoy pour avoir bousculé le planning des travaux pour nous donner satisfaction.

Nous entamerons les travaux rue de Lagny

sur la période 2013/2014 et espérons pouvoir boucler l'ensemble des opérations y compris la réfection totale du RD pour le printemps 2014.

La réalisation des logements aidés va enfin débuter. Après de multiples péripéties, le 1^{er} chantier rue de Carnetin a commencé mi-mars 2012 pour un an de travaux. Les 2 opérations de la rue du chemin de fer commenceront début juin 2012.

Avec la réalisation des programmes de logements prévus sur la commune, Dampmart répondra en partie aux demandes de l'Etat, de plus en plus pressantes auprès des communes ne satisfaisant pas à la loi SRU. Au final 58 logements seront mis à disposition des demandeurs. **La commune disposant d'un droit d'attribution à hauteur de 60 %.**

Enfin pour terminer, différents travaux seront effectués courant de l'année 2012 : sur le gymnase, sur la voirie, sur l'éclairage public et sur les différents bâtiments communaux pour satisfaire le plus grand nombre. Au total, 160 000 euros seront investis en 2012 dans ces différentes opérations.

Les Dampmartois jeunes ou moins jeunes de notre commune pourront accéder à un logement de qualité pour un coût modéré. Les premiers logements devraient être mis à la location en septembre 2013. N'hésitez pas à prendre contact en mairie, les dossiers de demande sont à votre disposition.

*Delpech Laurent
pour la commission travaux et urbanisme environnement*



Travaux d'assainissement rue de la République



Logements aidés début des travaux rue de Carnetin



Construction du local technique, rue Michel Place

Déclaration de travaux

Nous vous rappelons que les travaux suivants sont soumis à déclaration

- 1) Permis de démolir,
- 2) Permis de construire (construction nouvelle, agrandissement supérieur à 40 m² sur construction existante.)
A compter du 1^{er} mars 2012, les références de S.H.O.B.* et de S.H.O.N.* seront supprimées et remplacées par la surface de plancher en application de l'ordonnance n°2011-1539 du 16 novembre 2011.
- 3) Déclaration Préalable - pour extension (voir

ci-dessous) rénovation de toiture, changement de fenêtres, construction d'abri de jardin, clôture, portail, ravalement, piscine, etc...

A compter du 1^{er} janvier 2012, modification des formalités à accomplir pour les travaux d'extension sur constructions existantes S.H.O.B. supérieure à 20 m² ou inférieure ou égale à 40 m² si la S.H.O.N. globale est inférieure à 170 m².

4) Demande d'installation d'échafaudage, dépôt de benne sur le domaine public.

5) Réfection ou création de bateau sur trottoir.
6) Autorisation de stationnement sur la voie publique - déménagement, livraison, déchargement de matériaux...

7) Livraison d'engins ou de matériaux - demande de dérogation de tonnage pour les plus de 16 Tonnes.

Pour toute question et afin de bien préparer vos documents de déclaration, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme qui reçoit sur rendez-vous 01.64.30.59.74.

* S.H.O.B. Surface Hors Œuvre Brute - * S.H.O.N. Surface Hors Œuvre Nette

1996

Echo n°58 - Ouverture de la « Halte jeux » pour faire garder les enfants de 3 mois à 3 ans.

Le vendredi 18 octobre 1996, tous les numéros de téléphone en France sont passés de 8 à 10 chiffres... y compris ceux de la Mairie !

Echo n°60 - Clément CAMPANELLA, s'est classé pour la deuxième fois consécutive Vice-champion du monde d'aviron en 4 de couple sur le bassin de Stracklyde à Glasgow .

Bilan énergétique de la commune

Depuis que notre équipe municipale a été élue, elle s'est engagée dans une politique volontaire de réduction de notre consommation d'énergie.

Un partenariat a ainsi été monté avec le BTS électrotechnique du Lycée Voillaume. Depuis 2008, de nombreux projets, stages se sont déroulés sur notre commune.

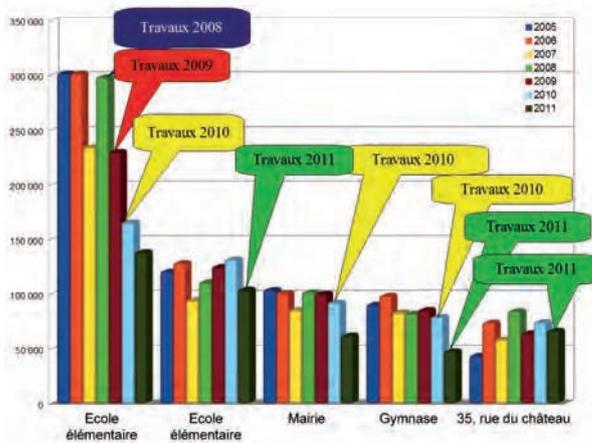
Le graphique 1 résume les travaux réalisés. Le résultat sur la consommation de la ville est spectaculaire ! (graphique 2)

De nombreux travaux ont été menés sur la consommation électrique de l'école élémentaire (et dans une moindre mesure, à la mairie et à l'école maternelle). Là aussi les résultats sont spectaculaires ! – 50 % ! (graphique 3)

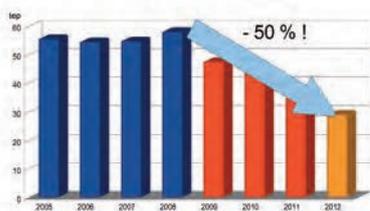
CONCLUSION

Il est tout à fait possible de mener des politiques de réduction d'énergie volontaires, ambitieuses et rentables, sans déséquilibrer les finances de la ville.

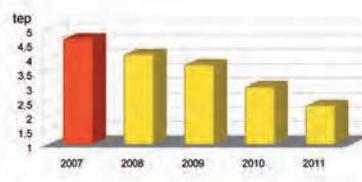
Evolution de la consommation de gaz de la ville sur la période 2008-2011 par bâtiment



Consommation de gaz de Dampmart en tonne équivalent pétrole



Consommation d'électricité en tonne équivalent pétrole



Une GTC à Dampmart

La rénovation des chaufferies gaz des bâtiments de la ville est maintenant presque terminée. Bien sur, il reste quelques problèmes à régler, notamment les douches du gymnase, ou bien la ventilation de la salle de danse. Nous avons profité de ces rénovations pour équiper nos bâtiments d'une GTC...

GTC ? késako ?

GTC est l'acronyme de **G**estion **T**echnique **C**entralisée...

Et ça fait quoi, ça sert à quoi ?

Eh bien ça regroupe l'ensemble des informations, des moyens de gestion, de nos équipements à partir d'un ordinateur connecté à Internet. En clair, cela permet de vérifier le bon fonctionnement de nos équipements, de les régler, sans avoir à se déplacer sur le site.

C'est important, car cette facilité de gestion permet de s'adapter au plus près des besoins des utilisateurs, de

corriger rapidement les erreurs de programmation, de réagir rapidement aux impondérables. Autre avantage, tous les systèmes sont gérés de la même façon, avec la même interface. Cela facilite grandement leur appropriation par les services techniques. Mais une GTC, c'est aussi une réactivité accrue en cas de problème. Ainsi, dès qu'un défaut est détecté, un mail est automatiquement envoyé aux services techniques. Plusieurs fois déjà, nous avons pu réagir avant que les problèmes ne soient subis par les utilisateurs.

Enfin, notons que ce matériel a été installé, par les élèves du lycée Voillaume d'Aulnay-sous-Bois. Ce sont neuf projets, qui ont été menés depuis 2009, comprenant le travail de près de trente élèves ayant chacun consacré près de 200 h et de leurs enseignants. Remercions-les.

DERNIERE MINUTE !

Dampmart récompensé par l'Association des Maires d'Ile de France du 1^{er} prix pour l'optimisation énergétique du patrimoine existant.



Jablaines

Le PLU de Dampmart

Présentation du PADD et débats en réunion publique



Vendredi 9 mars dernier, les dampmartois étaient conviés par la municipalité à une réunion publique sur le thème du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) élaboré dans le cadre de la mise au point du plan local d'urbanisme.

Cette réunion publique, présidée par M. le Maire Georges Carré s'est déroulée avec une forte participation (plus de cent personnes présentes) et en présence de Mme Chantal Brunel notre Députée et de M. Arnaud de Bélenet notre Conseiller Général.

Après une présentation plutôt pédagogique sur les thèmes du développement durable par M. Carré, des lois et règlements de degrés supérieurs à la Commune (loi SRU, SCOT, PLH, PPEANP, PLH) par M. Delpech, M. Pottier, avec l'appui du bureau d'études Ingespaces, notre assistant à la maîtrise d'ouvrage pour le PLU, a présenté le PADD soit l'avenir de Dampmart à court, moyen, long voire très long terme.

Cette présentation s'est poursuivie par un débat au cours duquel il ressort que globalement les enjeux majeurs (limite de l'urbanisation marquée par l'acqueduc de la Dhuis, prise en compte de toutes les contraintes réglementaires qui limitent d'autant la marge de manœuvre au niveau local) ont été bien perçus par les personnes présentes. Néanmoins quelques questions ont été posées sur les sujets suivants : création d'une voirie de contournement par l'est, les transports en communs, ...

Le PADD n'est qu'une étape dans l'élaboration du PLU. D'ici quelques mois après les travaux d'écriture du règlement, nous aurons l'occasion de revenir vers vous pour vous présenter le PLU (l'avenir de Dampmart) dans sa globalité avant mise à enquête publique.

Le PADD est consultable en Mairie et sur le site internet de la Commune (www.dampmart.fr). Un tiré à part de 4 pages « Courrier n°5 » a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Un registre est à votre disposition en mairie pour y déposer vos observations et suggestions.





2005

Echos

L'urbanisation de Dampmart

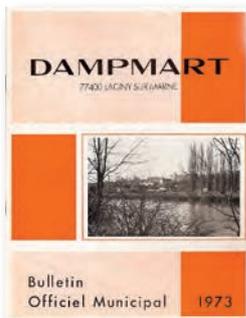
Son évolution telle que relatée par notre journal local « Echo de Dampmart »

Depuis son premier numéro, les échos de Dampmart se sont efforcés de vous donner, chers lecteurs dampmartois, un maximum d'informations relatives aux évolutions de notre Commune.

A partir de quelques sujets choisis sans que ceux-ci soient exhaustifs, vous trouverez ci-après des exemples d'évolutions envisagées pour l'urbanisation de Dampmart, dont certaines n'ont fort heureusement jamais vu le jour¹.

En 1973, un premier article est particulièrement riche en informations. M. Sage explique aux dampmartois, les enjeux et conséquences pour les dampmartois de l'adoption du nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (le SDAU). Dans les faits deux « SDAU » s'appliquent alors (la Commune est partagée en deux par l'aqueduc de la Dhuys) le SDAU de Marne Nord pour la zone urbanisée et urbanisable (153 ha) et le SDAU de Jablines pour la zone rurale (439 ha). Le lecteur se souviendra qu'à cette époque, la réalisation de pas moins de 3000 logements était prévue à Dampmart, pour un objectif de 10 000 habitants, avec création d'équipements scolaires, commerciaux, le tout subordonné à la création d'une gare SNCF aux « Garances » et la construction d'un pont sur la Marne à hauteur de "Quincangrogne". Il va s'en dire que le conseil municipal de l'époque, sans s'opposer frontalement à ces dispositions a néanmoins émis une foultitude de réserves portant notamment sur :

- l'importance du développement prévu,
- la densité de construction.



Echos n° 11 en 1980, un nouvel article paru dans le journal, revient sur le (SDAU) de Jablines pour en préciser les lignes directrices axées sur l'aménagement de la base de loisirs de Jablines. L'on peut y noter les informations suivantes : à terme, la boucle de Jablines sera une zone d'activité de loisirs et de sport, les espaces naturels seront protégés, un groupement intercommunal, nommé « GJJA » est créé pour réaliser et gérer la base de loisirs de Jablines. La commune de Dampmart en est adhérente depuis novembre 1967, un rappel sur la sur-urbanisation prévue à long terme, en particulier pour notre commune, ce qui avait fait réagir vivement le conseil municipal en 1972 qui a refusé l'implantation d'une gare SNCF dans le bas « des Garances », implantation liée à la construction de 3000 logements.

Echo n° 13 en 1981, M. Ghysens, explicite le plan d'occupation des sols (le POS) et indique notamment qu'il a été nécessaire de réviser ce POS pour lui permettre de s'adapter à une évolution équilibrée de la Commune. Les modifications portent essentiellement sur le coefficient d'occupation des sols (COS) dont les valeurs sont relevées pour les zones U.A, U.B.a, b et c, et N.B. Le conseil municipal a également décidé la création d'une zone d'intervention foncière (ZIF) applicable uniquement à la zone urbanisée et urbanisable (périmètre du SDAU Marne Nord). La ZIF permet à la Municipalité d'éventuellement constituer des réserves foncières par préemption sur tout terrain ou immeuble situé dans le périmètre de la ZIF.

Echo n° 19 en 1983, expose le projet de doublement du tunnel ferroviaire à Chalifert. L'auteur suggère de s'y rendre en promenade et pourquoi pas d'y prendre quelques photographies. En 2012, ce projet est depuis longtemps devenu une réalité, mais la suggestion de lieu de ballade est toujours particulièrement pertinente.

Echo n° 29 en 1986, M. Lucien Guillaume nous informe des évolutions du SDAU de Jablines avec notamment la création par M. le Préfet d'une zone d'aménagement différé provisoire (ZAD) en vue de la mise

en œuvre des objectifs du SDAU (10000 habitants). Cette ZAD applicable à la partie rurale de la Commune implique qu'un droit de préemption² est créé.

Le conseil municipal, à l'unanimité a pris acte de la création de la ZAD provisoire mais conditionne son accord à la ZAD définitive aux conditions de : révision du SDAU pour le mettre en concordance avec le POS, sortie de la Commune (partie urbanisée) du SDAU Marne Nord, avec le souci de tout faire pour conserver son caractère rural à la Commune et conserver l'agrément de vie choisi par les dampmartois.

Echo n° 89 en 2006, M. Delpech nous explique que l'aqueduc de la Dhuys construit en 1863 par M. l'ingénieur Beltrand et mis en service en 1865 pour alimenter la Capitale en eau (20 000 m³ par jour) va être aménagé en promenade paysagère depuis Dampmart jusqu'au Raincy, soit 25 km, par l'agence des espaces verts (AEV) de la Région Ile de France (IDF) dans le cadre du programme de développement des liaisons douces. Cette liaison douce qui coupe Dampmart en deux parties sanctuarise la limite de l'urbanisation³ de l'agglomération du Grand Paris vers l'Est.

Ces quelques lignes montrent bien que l'urbanisation est et demeurera un sujet permanent pour notre territoire. L'actualité le confirme, avec les travaux pour la mise au point du plan local d'urbanisme de notre Commune⁴, en synergie avec le schéma de cohérence territoriale de Marne Brosse et Gondoire dont l'arrêt vient d'être adopté le 2 avril dernier. Vos élus au quotidien sont extrêmement vigilants au devenir de notre Commune et notamment à son développement dans une logique de maintien d'une qualité de vie, sans concession.

Ensemble construisons notre avenir.

- 1• NDLR. Voir les objectifs affichés par la Municipalité dans le PADD qui vient de vous être présenté le 9 mars dernier, dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la Commune.
- 2• NDLR. A compter de ce moment l'ensemble du territoire communal est soumis à un droit de préemption.
- 3• Comme prévu dès 1973 par les élus de l'époque.
- 4• Cf. la réunion publique de présentation du PADD aux dampmartois le 9 mars dernier.

Rentrée 2012 - 2013

Ecoles : Pré-inscriptions en Mairie

Maternelle : Enfants nés en 2009

Inscriptions du 5 mars au 21 avril 2012

Elémentaire : Enfants nés en 2006

Inscriptions du 21 mai au 2 juin 2012

Ainsi que pour les nouveaux
Dampmartois.

Vous munir des documents suivants :

- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- livret de famille ;
- carnet de santé de l'enfant ou certificat de non contagion ;

- certificat de radiation (pour les enfants ayant été scolarisés dans une autre Commune) à présenter lors du rendez-vous à l'école concernée.

Présentez-vous à la mairie aux heures d'ouverture :

- Lundi, mardi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h
- Jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h
- Fermeture au public le mercredi

Restaurant scolaire, accueil de loisirs et étude : **Inscription en mairie** Du 04 juin au 05 juillet 2012



Afin de faciliter l'organisation, **il est impératif de prendre rendez-vous en mairie entre le 14 et le 25 mai 2012**, par téléphone au **01 64 30 13 45** de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30. Un numéro d'inscription vous sera attribué. Lors du rendez-vous, vous munir des documents suivants :

- livret de famille si changement et pour les nouveaux ;
- carnet de santé de l'enfant ;
- l'attestation de l'employeur des parents en cours de validité ;
- l'avis d'imposition 2010 pour l'accueil de loisirs et l'étude ;

- coordonnées du médecin de famille si changement et pour les nouveaux ;
- numéro de sécurité sociale des parents pour les nouveaux ;
- numéro de CAF si changement et pour les nouveaux.

IMPORTANT

Tout dossier incomplet sera systématiquement refusé. Vous devrez reprendre rendez-vous et un nouveau numéro vous sera alors communiqué. Les dossiers complets seront retenus selon l'ordre du numéro d'inscription.

Création d'un centre de Loisirs

En 1992 une étude, menée par Mme Mireille DELIVRE et M. René COULON, a été réalisée concernant la création d'un centre de loisirs.

Sa mise en place à la rentrée de septembre 1992 sera expérimentale pendant un an. Un bilan financier sera établi à la fin de l'année scolaire et décidera de la poursuite ou non de ce service.

Il fonctionnera uniquement pendant les périodes scolaires :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 18 h 30, les mercredis de 7 h 30 à 18 h 30.

Un tarif unique est envisagé qui pourrait être révisé selon la conjoncture.

Ce centre sera réservé à tous les enfants scolarisés sur la commune et sera situé à l'école Gambetta. Le personnel nécessaire à son fonctionnement est à recruter.

Rentrée scolaire difficile

Les problèmes occasionnés par la grande probabilité d'ouvrir une 7^{ème} classe sur l'école Blanchet ont été anticipés pour le bien de tous.

La 7^{ème} classe s'installerait dans le local occupé par la cantine qui prendrait possession du bâtiment en cours de construction.

En résultat la rentrée s'est bien passée :

- 85 rationnaires sont accueillis dans le nouveau restaurant scolaire toujours géré par l'association ABCD
- Quelques jours après la rentrée un poste d'enseignement a été créé par l'inspection académique à la satisfaction générale. Les sept classes accueillent 176 élèves. En ce qui concerne la maternelle, une classe en sous pente a été construite. Les 66 enfants nés avant le 31 décembre 1980 ont été répartis dans deux classes.

Accueil de loisirs, le plein d'activités !

Une année sous le signe de la communication inter-génération, d'actions humanitaires, de participation aux manifestations communales, sans oublier les règles de vie à respecter durant ces activités.



L'accueil de Loisirs, c'est avant tout un vrai projet pédagogique

Pour cette année, nous avons décidé de sensibiliser les enfants à l'environnement, proposer des loisirs éducatifs et non occupationnels, les responsabiliser sur les règles de vie. Nous souhaitons aussi participer à des actions humanitaires, aux manifestations communales, développer la communication inter-génération en participant à des rencontres avec les personnes de la maison de retraite de Dampmart.

Halloween solidaire avec les personnes âgées

Pour halloween les enfants ont défilé en costume, devant les personnes de la maison de retraite. Une bonne communication s'est installée entre les personnes âgées et les enfants et l'accueil du personnel a été très chaleureux. D'autres rencontres sont prévues, jeux

de société, activités manuelles, et kermesse vers le mois de juin/juillet.

La collecte pour les restos du cœur a été très bénéfique. Les bénévoles des restos du cœur se joignent à l'équipe d'animation pour remercier les personnes qui ont contribué à cette collecte.

Préparer Noël avec les enfants

Les décorations de Noël pour le gymnase ont été appréciées. Les réalisations en bois, père Noël, oie, sapins et boules de neige, confectionné par les 3/5 ans ont été mis en place le jeudi matin pour la décoration du village, mais malheureusement l'oie a disparu dans la nuit. Le vendredi matin lorsque les enfants sont allés décorer les sapins

numéro
100
ECHO DE

1995

Echo N°57

Fréquentation pendant les vacances

Depuis la rentrée 2011/2012, 93 enfants de 6/11 ans et 78 enfants de 3/5 ans ont inscrits sur l'Accueil de loisirs.

Vacances de Toussaint 2011 : 27 enfants de 3/5 ans et 25 enfants de 6/11 ans ont été accueillis soit une moyenne de 30 enfants par jour.

Vacances de Noël 2011 : 30 enfants de 3/5 ans et 27 enfants de 6/11 ans ont été accueillis soit une moyenne de 30 enfants par jour pour la 1^{ère} semaine et 14 pour la 2^{ème} semaine.

INFORMATION : VACANCES D'ETE

Fermeture de l'accueil de loisirs
le vendredi 27 juillet 2012, à 19h.

Réouverture de l'accueil de loisirs,
le lundi 27 août 2012 à 7h30.

Ouverture du Centre de Loisirs

En 1995, un local dédié à l'accueil de loisirs a été construit et mis à disposition de l'équipe en place répondant ainsi aux besoins d'espace et aux normes obligatoires. Le Centre de loisirs Maurice Moisy a été inauguré fin 1995.

Ce sont des habitués du Centre de loisirs qui, par le biais de ce courrier, en ont fait la publicité :

*« Bonjour,
Nous aimons venir au centre de loisirs pour faire des bonhommes, des fruits, des objets en pâte à sel. Nous aimons aussi la peinture, le papier mâché, dessiner, lire, bricoler avec le marteau, faire du jardin, coudre, et aussi jouer avec nos copains et nos copines. Les promenades en forêt pour quetter les animaux et ramasser des feuilles, nous plaisent beaucoup ainsi que toutes les sorties en car. Les préparatifs de chaque fête nous passionnent. Et nous sommes fiers d'exposer nos œuvres en fin d'année. Nous adorons la gym, jouer à la balle au prisonnier, au foot, écouter des histoires, rigoler ensemble en faisant des jeux de société, des jeux de groupe et beaucoup de bêtises pour embêter Nini et Gigi. »*



place de l'église, ils ont été bien déçus de cette disparition.

Nous remercions les agents du service technique pour les conseils et l'aide qu'ils nous apportent, notamment pour les achats, transferts et installations de toutes ces décorations.

Des cartes de vœux pour les colis de Noël des personnes âgées ont été confectionnées par l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs.

Diverses activités manuelles ont été réalisées par les 3/5 ans : décorations de table, boules de neige en pots de yaourt pour le sapin extérieur, père Noël en filtre à café, oiseaux féeriques, père Noël porte-serviettes, lutins joyeux, vases de fêtes, bonhommes de neige.

Pour les 6/11 ans, les activités ont également été variées : père Noël en papier mâché, sets de table en paillettes, mise en place d'un spectacle pour

le goûter de Noël avec théâtre de marionnettes et chansons...

Des sorties toujours appréciées

Par ailleurs, des sorties sont venues ponctuer nos journées : piscine de Lagny sur Marne le 12 octobre 2011 pour les 6/11 ans, une journée au cirque le 16 novembre avec apprentissage de divers numéros, repas sous chapiteau et spectacle. Conte et comédie musicale de Noël au centre culturel de St Thibault des Vignes, le 7 décembre.

Montrer aux parents le résultat des efforts des enfants

Les enfants ont préparé le carnaval du 31 mars avec pour thème le western. Nous avons créé un char de Lucky Luke et réalisé le bonhomme carnaval.

Nous avons également mis en place la collecte des pièces jaunes.

Les enfants du périscolaire se sont produits lors d'un spectacle pour les parents (le 7 février pour les primaires et le 4 avril pour les maternelles).

Enfin, le grand spectacle de fin d'année avec l'ensemble des enfants de l'accueil de loisirs et du périscolaire aura lieu le 2 juin au gymnase.

Une année riche en loisirs éducatifs, sur l'accueil de loisirs de Dampmart, pour le plus grand plaisir de vos enfants et de l'équipe d'animation.

Une année riche en loisirs éducatifs, sur l'accueil de loisirs de Dampmart, pour le plus grand plaisir de vos enfants et de l'équipe d'animation.

L'équipe de l'accueil de Loisirs

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire a fait peau neuve pour la rentrée de septembre 2011, la cuisine et le réfectoire ont été repeints pendant les vacances d'été pour accueillir les enfants sous des couleurs plus éclatantes.

Jessica, animatrice des maternelles en périscolaire, a réalisé des activités le soir avec les enfants, pour finaliser la décoration du réfectoire.

Cette année encore, les effectifs ont augmenté et le nombre de repas servis est en progression.

Pour comparaison :

Année 2010/2011 : **920 repas** maternelles, **1510 repas** en élémentaire par mois.

Année 2011/2012 : **1051 repas** maternelles, **1613 repas** en élémentaire par mois.

Ces repas sont distribués comme suit au quotidien (en moyenne)



1^{er} service élémentaire
11 h 40 / 12 h 30 - 68 enfants.

1^{er} service maternelle
11 h 40 / 12 h 30 - 40 enfants.

2^{ème} service élémentaire
12 h 30 / 13 h 15 - 45 enfants.

2^{ème} service maternelle
12 h 30 / 13 h 15 - 32 enfants.

Comme toujours, des repas pour les aînés sont livrés à leur domicile par un adjoint technique du restaurant. (Inscription faite en mairie).

Vous pouvez retrouver les menus sur le site de la mairie : www.dampmart.fr

Bon appétit à tous...

Le personnel du restaurant

numéro
100
ECHO DE

1992

Echo N°47

Bilan cantine scolaire

Début 1979 les parents d'élèves ont étudié la possibilité de créer une cantine scolaire gérée par une association. Celle-ci a vu le jour en 1979 sous le nom A.B.C.D.

En 1992, selon le désir formulé par l'association, la gestion sera reprise par la municipalité et sera opérationnelle à la rentrée de septembre. Merci à toutes les personnes qui ont fait vivre l'A.B.C.D. pendant 13 ans.

Le personnel nécessaire à son fonctionnement doit être recruté.

Sortie avec l'école au Grand Rex

Les CM2 de Mme Malvisi nous racontent...

Le 13 Décembre 2011, nous sommes allés au Grand Rex pour voir « Le chat potté » en 3D.

Avant le film, nous avons pu assister au magnifique spectacle « La féerie des eaux » : ce sont des jets d'eau qui font des bonds avec des confettis et de la musique.

Ce film nous a raconté les aventures du fameux Chat potté (inspiré par le personnage du chat botté de Charles Perrault) que nous avons déjà vu dans Shrek.

Nous avons pu rencontrer différents personnages comme l'œuf Humpty

ou l'oie aux œufs d'or qui font référence à des contes comme « Alice aux pays des merveilles » ou « Jacques et le haricot magique ».

Ce film était très drôle et nous avons passé un moment inoubliable.



L'association des parents d'élèves

Trois cars pour amener toute cette troupe, après un pique nique dans le préau transformé en réfectoire.

Les enfants étaient ravis.

La féerie des eaux grandiose, une salle de cinéma rien que pour l'école !

Le chat botté : histoire de gentil-gentil, de gentil-méchant, de méchant-méchant et de méchant-gentil !! En fin de compte une histoire de réflexion !

Chacun en a fait une interprétation différente, cependant tous ont apprécié.

Noël des écoles

Le rendez-vous est pris déjà depuis quelques années... et cette année encore pour la joie des petits et des grands : le Père Noël est bien venu !

Le matin à l'école maternelle : distribution de cadeaux, chocolats et bonbons dans chaque classe :

Les yeux brillant ...

Goûter dans la salle de motricité avec gâteaux, bonbons, jus de fruits et ballons.

L'après midi, les représentants de la municipalité, les lutins et le père Noël avaient une autre visite : l'école élémentaire.

Un chouette moment de détente : bonbons, gâteaux, jus de fruits, cadeaux pour tout le monde (enfants et équipe enseignante).

Merci à TOUS les parents pour leur formidable participation.

Merci aux lutins d'avoir assisté le Père Noël.

Merci aux équipes enseignantes pour leur convivialité.

Merci à la municipalité pour leur bonne humeur toujours au rendez vous.

Un Grand Merci au héros du jour, qui prend du temps pour nous tous, dans cette période particulièrement chargée pour lui : j'ai nommé le PERE NOEL !

C'est grâce à cette mobilisation de tous que nous pouvons continuer à offrir de telle journée aux enfants !

Association des Parents d'Elèves de Dampmart



1996

Echo n°61 - Première bourse aux jouets sous le préau de l'école Emile Blanchet.

1999

Echo n°63 - La classe de CM1 de l'école primaire Emile Blanchet part en classe de découverte dans les Vosges pour 15 jours.

Echo n°70 - Décès de M. Poirel Maire de Dampmart pendant près de 20 ans auxquels s'ajoutent une dizaine d'années en tant que maire adjoint.

Les anciens à l'honneur en fin d'année



Quelques jours avant Noël, la neige ne nous ayant pas retardé comme l'année dernière, les élus, les bras chargés comme le Père Noël, sont allés distribuer les colis de fin d'année aux Anciens. L'excellent accueil qui leur est réservé rend cette mission très chaleureuse et agréable. C'est l'occasion pour certains de parler et d'évoquer le passé et les absents. C'est aussi l'occasion de ques-

tionner les élus sur le village, son évolution, les projets et les actions menées. Pour ceux qui préfèrent se retrouver, un bon repas (nous l'espérons) leur a été offert au gymnase. Des tablées sympathiques s'amuse au son d'une musique entraînante qui a incité nombre de danseurs à montrer leur talent et leur plaisir. Ensuite, pour débiter la nouvelle année et respecter la tradition, nous fêtons les Rois. Les participants sont très attentifs car il faut absolument remplir les cartons du loto et repartir avec des lots. Cette année la municipalité offre de nombreux colis festifs et 3 superbes aspirateurs. Madame la Députée, Chantal Brunel, est venue saluer nos invités et a participé dans une bonne ambiance à la distribution des galettes.



Nous avons profité de la présence de la députée pour féliciter les gagnants du concours de décorations de Noël : Mme Houdart et Mme Ruckebusch. Nous remercions tous les Dampmartois, participants ou non, qui ont décoré leur maison, c'est aussi cela un village accueillant et vivant.

Opération tranquillité pour les séniors

Des informations utiles au quotidien

Les deux Réunions organisées par la Mairie et animées par le commissariat de police de Lagny sur Marne ont rassemblé 100 personnes.

Objectif : sensibiliser les séniors trop souvent victimes de la lâcheté et la ruse de certains agresseurs.

Nous rappelons ici les conseils prodigués par le Commissariat :

Se protéger des cambriolages :

- la dissuasion des cambrioleurs commence par une bonne protection de votre domicile et des gestes simples comme garder le contact avec des personnes pouvant aider en cas de difficultés.
- Utilisez efficacement les équipements de protection (ex : judas, volets, portes verrouillées...).
- En cas d'absence durable avisez vos voisins et la police nationale et municipa-

le qui effectueront des patrouilles pour surveiller votre domicile.

Bons gestes lorsque vous sortez de chez vous :

- Soyez vigilants en utilisant votre téléphone portable.
- Marchez toujours face aux véhicules côté opposé à la chaussée et portez votre sac en bandoulière.
- Si vous utilisez un distributeur automatique pour y retirer de l'argent, ne vous laissez pas distraire par un ou plusieurs individus qui attendent derrière vous.

Si vous êtes victime d'une agression : manifestez-vous en criant le plus fort possible.



Evitez de faire confiance aux démarcheurs (ex : Police, Edf-Gdf, éboueurs, Pompiers, Service des Eaux...). Vous êtes en droit de demander leur carte professionnelle avant qu'ils ne pénètrent chez vous.

Pour terminer voici quelques numéros de téléphones :

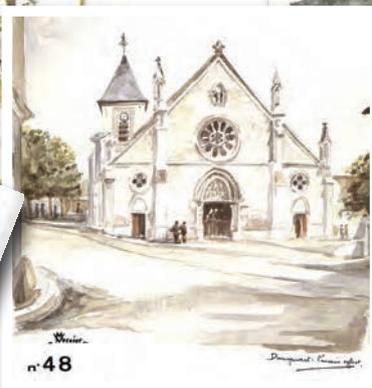
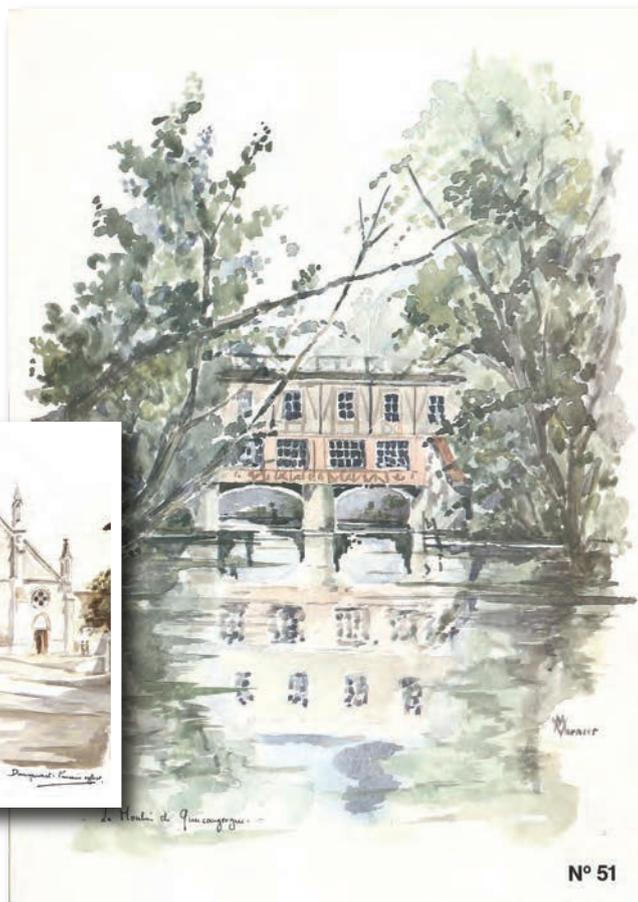
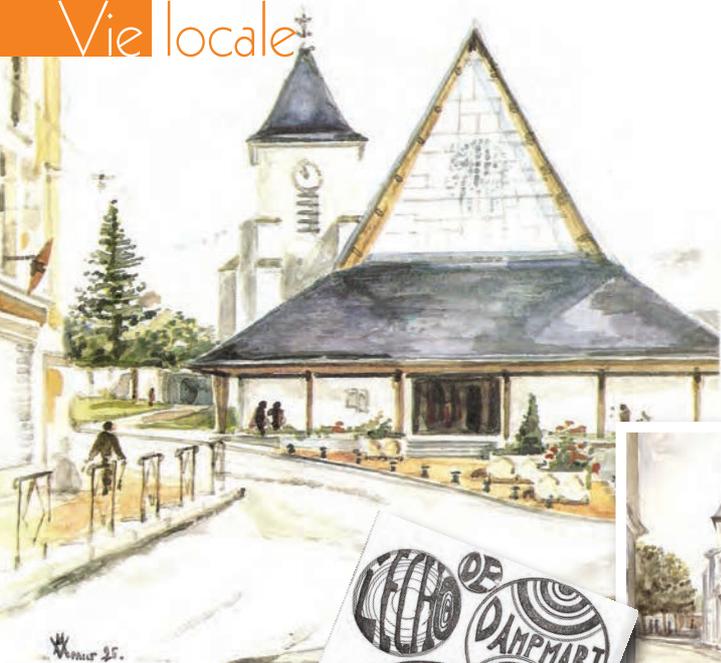
- **17** : Police/Gendarmerie
- **112** : Urgences
- **0811 020 217** : info escroquerie.

La Commission Sécurité

1999
Mise en place du tri sélectif depuis le 3 décembre 1999.

2000
Echo n°71 - Le 27 et 26 Décembre 1999, la France est secouée du Nord au Sud par une tempête terrible qui n'épargne pas notre village.

L'association des assistantes maternelles « Le Petit Dampmartois » fête ses 5 années d'existence.



numéro
ECHO de
100

1978

Echo N°3

numéro
ECHO de
100

1994

Echo N°52

Résultat du concours de couverture

Lors de la parution du premier numéro de « l'écho de Dampmart » nous avons lancé un concours de dessin pour l'illustration de la couverture de notre journal.

Conformément au règlement édicté à cette époque là, les dessins suivants ont été primés :

1^{er} prix :

le coq appariteur par Frédéric POIREL - 15 ans

2^{ème} prix :

le cheval par Nathalie CHAILLOU - 11 ans

3^{ème} prix :

la Pomme par Monsieur RIPPLINGER JF

3^{ème} Ex aequo :

l'amphore par Brigitte NOEL - 20 ans

Les lauréats ont été récompensés, qu'ils soient à nouveau félicités

Un artiste pour l'Echo

Les dampmartois et le conseil municipal remercient chaleureusement Michel Vernier à qui nous devons les magnifiques couvertures de l'Echo de Dampmart.

Ces dessins et aquarelles représentent les paysages, les rues et bâtiments de notre village depuis le numéro 11 en 1980.

Diplômé de l'école nationale d'architecture, sociétaire du cercle municipal des Beaux Art et des Gobelins à Paris XIII^{ème}, médaillé de l'UAICF et de la mairie du XIII^{ème} ; Michel Vernier dont les dampmartois apprécient le talent, vient d'être récompensé de ses mérites par le 12^{ème} prix catégorie aquarelle, dessin, pastel délivré par le Cercle Municipal des Gobelins et des Beaux Arts le 15 janvier 1994.

Note de la commission information : Aujourd'hui, nous pouvons admirer quelques aquarelles offertes par Michel Vernier. Elles sont exposées à la mairie de Dampmart. Nous procéderons également à de nouvelles publications de ces dessins dans des numéros ultérieurs de l'Echo.

2001

Echo n°74 - Le premier forum des associations est organisé le 8 septembre 2001 et accueille 14 associations.

2002

Echo n°78 - Dampmart et les enfants de l'école Emile Blanchet rejoignent les communes qui œuvrent pour collecter des fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose.

2003

Echo n°79 - Pour la première fois, les anciens ont eu le choix entre le colis de fin d'année ou le repas organisé par la mairie au restaurant.

Compagnie d'Arc Les archers au fil du temps

C'est bien avant que ne soit adoptée la célèbre « loi du 1^{er} juillet 1901 » que la Compagnie d'Arc de Dampmart a été créée

On retrouve le compte rendu de la première réunion du « conseil » en date du 26 mars 1865.

Ce jour-là il était procédé à la nomination du premier

- Capitaine (président) : BLONDEL
- Lieutenant (vice-président) : GENDRET père
- Sous-lieutenant (2^{ème} vice-président) : LECLAIRE
- Greffier (secrétaire) : MIRAT
- Trésorier (il existait déjà) : GAILLARD

A cette époque, la Fédération Française de Tir à l'Arc n'existe pas et ce n'est qu'en 1927 que la compagnie est déclarée à la Sous-préfecture.

En 1950, le drapeau de la compagnie est refait et un règlement intérieur est établi conformément aux dispositions des règlements de la Fédération. Il est décidé la construction d'un 2^{ème} jeu d'arc, et la tenue des archers est votée : « maillot blanc écusson rouge brodé jaune avec D gothique traversé d'une flèche brodée jaune ». L'écusson décidé ce jour-là est toujours utilisé, tant sur nos maillots que sur nos documents.

Rapidement, les premiers exploits sportifs sont enregistrés ; participations aux championnats de France, Daniel Leduc champion de France en 1958.

D'autres suivront, plus ou moins jeunes et pas toujours dans la même discipline,

mais la compagnie connaît régulièrement le succès lors des championnats départementaux régionaux ou nationaux ; le dernier, Gilles Leguy, détenteur du titre champion de France 2011 de tir en salle catégorie super-vétéran en arc à poulie.

En 1989, le premier concours « jeune » est créé. Depuis maintenant plus de 20 ans, plusieurs dizaines de jeunes se rencontrent au gymnase.

En 1993, inauguration des nouvelles installations permettant la pratique du beursault et du tir aux longues distances. Sous l'impulsion des archers conduits par leur capitaine de l'époque, Henri Moreau, c'est tout le village qui connaît, en mai 1999, l'effervescence d'une des manifestations les plus attendues du tir à l'arc, le « bouquet provincial ». Une journée gravée dans la mémoire des archers et des habitants.

Depuis la compagnie a retrouvé une activité plus paisible, mais n'a pour autant pas vu ses résultats sportifs amoindris. Deux équipes sont aujourd'hui classées en division régionale : les femmes en arc classique et les hommes en arc à poulies.

Il a été difficile de résumer en quelques lignes l'histoire de notre Association, nous avons essayé d'en extraire quelques événements importants, mais nous pouvons prendre pari d'un historique complet pour 2015 ?



numéro
100
ECHO DE

1988

Echo N°35

Compagnie d'Arc de Dampmart

Le tir de l'abat l'oiseau en date du 13 mars 1988 a proclamé Claude Thévenard « Roi 1988 » ; Chez les plus jeunes, ce fut Patrice Navarro le « Roitelet », le Capitaine Henri Moreau les a installés dans leur fonction. La saison 1988 a mis en vedette la Compagnie d'Arc de Dampmart grâce aux exploits de la jeune Stéphanie Vaché avec pas moins de deux titres de Championne de France, trois titres de championne de Seine et Marne et un titre de championne d'Ile de France. Cela mérite bien un grand coup de chapeau !

2004
Echo n°83 - Le concours d'épouvantails lancé par le Centre de Loisirs a rencontré un franc succès auprès des habitants. L'épouvantail dinosaure a été primé.

2005
Echo n°84 - La Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire organise pour la première fois un marathon qui traverse 13 communes de son territoire.

2006
Echo n°88 - Recensement de la population. Notre village avoisine les 3100 âmes.

Le Bouquet Provincial

En juin 1996 une idée germait, semée par le capitaine Henri Moreau, dans les têtes des archers de Dampmart : organiser le Bouquet Provincial, la plus grande fête de l'Archerie traditionnelle, dont la véritable origine n'est pas franchement établie, mais qui pourrait remonter au moyen âge.

Les Dampmartoises et les Dampmartois, jeunes et moins jeunes, se sont impliqués pour que cette grande fête fixée au 16 mai 1999 soit une réussite. Les filles ont porté le vase, les garçons ont fait la garde autour du char de St Sébastien. Toute l'équipe technique a consacré son temps pour le bon déroulement de cette manifestation.

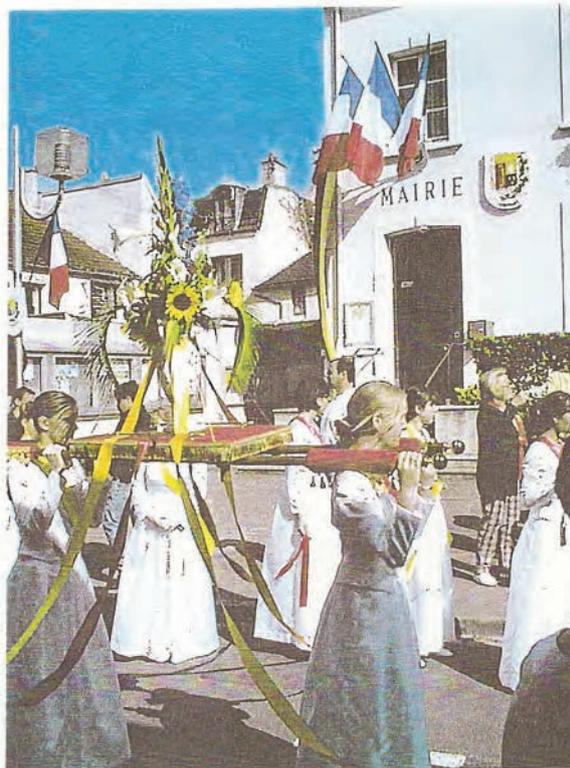
Les oriflammes, banderoles ont été confectionnés autour de deux machines à coudre seulement. Les cinquante robes faites sur mesure pour des jeunes filles, ont été confectionnées par des couturières. Plus de deux cent cinquante mille fleurs ont été réalisées dans les foyers Dampmartois. Deux chars ont été construits, ils seront tractés grâce au prêt de remorques et tracteurs par des agriculteurs.

Le jour J, dès 6 h 30, 178 Compagnies d'Arc ont présenté leur drapeau pour l'attribution d'un numéro qui leur donnait une place dans la parade. Les particuliers ont orné leurs maisons, les écoliers et les professeurs ont décoré les façades des écoles. Le multi club et la Dampmartoise avaient aussi réalisé un char. La musique de la Dampmartoise, et celle de plusieurs fanfares et harmonies ont rythmé le défilé sur un parcours de 3,6 kms.

Pour clore celui-ci, tous les porte-drapeaux, les officiels et de nombreuses personnes ont assisté à la Messe célébrée par Monseigneur Cornet, Evêque de Meaux.

Dans l'après midi la fête des archers a pu continuer sur le terrain d'évolution autour du gymnase. Des animations diverses avaient été organisées : danses régionales, tir aux assiettes, initiation de tir à l'arbalète et d'autres encore.

Plus de dix ans après, les habitants du village, les archers et les visiteurs se souviennent encore du Bouquet de Dampmart.



Echo de Dampmart N° 68



2007

Echo n°91 - M. Deplus fait don à la commune d'une de ses toiles représentant l'ancienne église. Elle est exposée en salle du Conseil.

2007

Echo n°92 - Journée du patrimoine sur notre commune avec une exposition présentée par la Grangée de l'histoire « Dampmart, mon village ».

2009

Echo n°93 - Restauration du toit du clocher de L'Eglise Saint Médard. Les travaux débutés en 2007 se terminent par l'installation d'un éclairage permettant de le mettre en valeur la nuit.

Basket Club Dampmartois La Jeunesse Sportive Dampmartoise

La Jeunesse Sportive Dampmartoise est l'une des plus anciennes associations de notre commune.



Les membres de la JSD venus nombreux à Bercy applaudir les stars du championnat de Pro A

Depuis 1946, petits et grands dampmartois, mais aussi habitants de communes avoisinantes, ne cessent de côtoyer le club de basket dampmartois. Pour la petite histoire, le club a connu ses plus belles heures de gloire dans les années 80. Les différentes équipes évoluaient alors en championnat départemental, voire en championnat de France où nos jeunes ont connu un prodigieux parcours en 1982-1983. Aujourd'hui encore, malgré des capacités matérielles et financières bien en deçà de nos voisins (Marne-la-Vallée, Val d'Europe), nos équipes sont capables de rivaliser avec les meilleures. En 1996, alors que le club fêtait ses 50 ans, on pouvait lire au sujet de la JSD dans le journal La Marne que tout se passait en excellente harmonie entre sportifs. « Nous devons continuer à res-

ter un petit club au climat convivial. Nous ne devons pas tomber dans une forme élitiste mais chercher à épanouir la personnalité des joueurs ». Aujourd'hui, les valeurs du club restent les mêmes : respect, fair-play, plaisir du jeu, envie de gagner et vie collective. Un club où il fait bon vivre et jouer ensemble ! Dernier événement en date : le club a organisé une sortie en bus à Bercy afin d'assister au All Star Game. Une soixantaine de licenciés s'était déplacée en masse afin de soutenir les meilleurs joueurs du championnat français dans un match d'exhibition, un véritable show à l'américaine ! Un grand merci à tous ceux qui font vivre le club (bénévoles, joueurs et parents de joueurs). N'hésitez pas à nous rejoindre !



Un show, digne des meilleurs matchs de NBA !

2009
Echo n°95 - Réfection du sol de la grande salle du gymnase.

Lancement d'un concours de décoration de Noël.

2010
Echo n°97 - Première participation de Dampmart au Printemps de Paroles avec la Compagnie des femmes à barbe ; présentation « Nous sommes partis pour Pluton ».

numéro
Écho de
100

1996

Echo N°58-59

1946 – 1996

La Jeunesse Sportive Dampmartoise fête ses 50 ans



Que dire d'un club qui existe depuis 50 ans. Il serait trop long d'énumérer toutes les joueuses et joueur qui ont sévi sous les couleurs de la JSD car presque toute les familles comptent un ou plusieurs basketteurs : c'est une tradition dampmartoise.

Au vu des licences des nombreuses saisons écoulées, il est agréable de déceler les ressemblances entre plusieurs générations : tel grand-père a joué, le fils aussi et maintenant le petit fils. Le cinquantenaire a réuni au moins 500 personnes, à 13 heures, les plus jeunes montrèrent aux anciens que la relève était assurée. A partir de 14 heures, une rencontre inter-âges eu lieu. Des joueurs de 65 à 18 ans se succédèrent sur le terrain, bravo aux plus de 40 ans qui ont été les plus nombreux à avoir répondu présents. Cette magnifique journée s'est terminée au Centre Charles Vanel par un dîner dansant qui s'est poursuivi jusqu'à 4 heures sur des «Rendez-vous pour le centenaire».

Multi Club

30 ans au service des Dampmartois, petits et grands

Le Multi Club est également une ancienne association de Dampmart. Créé en 1978, il avait pour principales activités la danse, la musique et la gymnastique. Aujourd'hui la musique a disparu de notre programme. Depuis plus de 30 ans nous essayons

d'offrir des activités ludiques aux enfants de tous les âges et aux adultes. Nous avons d'ailleurs développé depuis 5 ans un cours destiné aux plus petits afin d'assurer un relèvement au sein du club. Nos bénévoles répondent toujours présents et s'investissent sans compter.

Nos professeurs sont également dévoués. Nous ne pouvons pas parler de notre association sans les remercier de leur implication. Depuis 2 ans nous essayons de nous rassembler autour d'une même soirée pour fêter nos adhérents car le Multi Club existe grâce à eux.



Boxe Française - Actualités

Coupe de France de Chauss'fight

Le 27 novembre Dampmart brille de nouveau lors de la coupe de France de Chauss'Fight, grâce aux victoires de Guillaume, Nicolas et Léanna, les 2^{ème} places d'Emelyne et de Loris et la 5^{ème} place d'Angelo.

Ainsi Guillaume a fait preuve d'une grande maîtrise et d'une belle efficacité aux poings pour battre, en finale, un adversaire très technique. Notons également la formidable prestation de Léanna face à une redoutable adversaire, la ténacité

d'Emelyne qui ne s'incline qu'en finale ainsi que Loris au terme d'un assaut très serré, et l'excellente 5^{ème} place d'Angelo qui perd contre le futur vainqueur de la coupe de France.

Championnat de Seine et Marne de Boxe Française

Le dimanche 22 janvier s'est déroulé à Meaux le Championnat de Seine et Marne, où plus de 100 boxeuses et boxeurs avaient à cœur de remporter le précieux trophée. Les licenciés Dampmartois, très attendus, ont une fois de plus confirmé leur statut de favori.

Sur les 8 boxeurs engagés, notre club remporte "7 titres de champions et 1 de vice-champion"

Ainsi Ivanna remporte le titre de vice-championne, tandis que Erwan, Chloé, Britney et Valentin remportent leur 1^{er} titre. Léonnie et Léanna gagnent ce titre pour la seconde fois, et Guillaume réussit l'exploit de remporter pour la

5^{ème} fois consécutive le titre de champion de Seine et Marne.

Il est à noter la belle prestation d'Erwan, l'excellente technique et maîtrise de Chloé, la combativité et pugnacité de Valentin qui a battu tour à tour des adversaires de Presles, Marles et Serris pour remporter le précieux sésame et l'excellente prestation de Léanna et Ivanna qui se sont retrouvées en finale pour livrer un très bel assaut, tout en finesse et technique, ravivant ainsi le public.

Nos jeunes champions ont démontré, une nouvelle fois, qu'avec du sérieux, du travail et de la motivation, aucun challenge n'est impossible.

Nos résultats en Seine-et-Marne

- Erwan** champion Pré-Poussin
- Chloé** championne Pré-Poussine
- Ivanna** vice-championne Benjamine
- Léanna** championne Benjamine
- Britney** championne Benjamine
- Léonnie** championne Benjamine
- Guillaume** champion Benjamin
- Valentin** champion Cadet

2010

Echo n°97 -

Début du programme d'assainissement mené par Marne et Gondoire à Dampmart. 14 Mai 2010, concert de Jazz Manouche à l'église de Dampmart.

Echo n°98 - Lancement de la première réunion de riverains.

2011

Echo n°99 - La maison de retraite la Détente quitte les bords de Marne pour la rue du Limonet, inauguration le 24 mars 2011.

Coupe Ile de France de Chauss'fight



Le 29 janvier dernier à Sarcelles, 3 Dampmartois ont participé à la coupe d'Ile de France. Guillaume obtient le titre de Finaliste de la coupe, Loris a décroché le titre suite à un forfait médical de son adversaire en finale (à son grand désarroi), mais en boxe il n'y a pas de remplaçant. Elodie devient finaliste de la

coupe d'Ile de France pour sa 1^{ère} participation en démontrant toutes ses qualités pugilistiques.

Pour la petite histoire, Elodie est la maman de Loris, ainsi mère et fils arpentent les rings ensemble. Autant dire que les réunions de famille doivent avoir du punch.

La Boxe Française à Dampmart en quelques chiffres



Plus de 50 licenciés par saison, et à l'heure actuelle :
56 titres de champion de Seine et Marne
19 titres de vice-champion de Seine et Marne
9 titres de champion d'Ile de France
8 titres de vice-champion d'Ile de France
5 titres nationaux
8 titres de vice-champion
5 titres de vainqueur de la coupe de Belgique
3 titres de finaliste de la coupe de Belgique
2 titres de finaliste de l'Open Mondiale
2 titres de vainqueur du trophée du nord
6 titres de vainqueur du trophée de Bourgogne

La Boxe Française à Dampmart en quelques dates

Décembre 2000 : création du Dampmart Boxe Française

2001 : création d'une école de boxe au sein de l'association

2002 : 1^{er} gala à Dampmart.

Depuis, ce tournoi réunit chaque année plus de 70 boxeurs et boxeuses

2003 : 1^{er} titre de Champion de Seine et Marne

2004 : 1^{er} titre de Champion d'Ile de France

2005 : 1^{er} gala international à Dampmart pour les moins de 12 ans (Dampmart contre une délégation Belge),

Premier déplacement en province, 2 titres de vainqueur du trophée du Nord

2006 : 1^{er} déplacement à l'étranger, 1 titre de vainqueur de la coupe de Belgique remporté à Spa

2007 : 4 titres de vainqueur de la coupe de Belgique remportés à Loverval et 3 finalistes

2008 : 1^{er} titre national en Boxe Française

2009 : 1^{er} championnat de Seine et Marne organisé à Dampmart

2010 : 1^{er} compétition en Chauss'Fight, discipline à mi-chemin entre la boxe Française et le Kick boxing

2011 : 1^{er} titre national en Chauss'Fight et 2 finalistes de l'Open mondial de Boxe Française

2012 : création du site internet de l'association :

<http://www.dampmart-bf.fr>

2011
 Echo n°99 - Lancement du PLU qui à terme remplacera le POS.

La fête au village et le vide grenier se regroupent au gymnase et rue Michel Place

Brèves de Dampmart

Au fils des ans et des Echos...

Les Z'Improbables, Théâtre d'improvisation...

Retour vers le futur...

Voilà bientôt quatre ans que l'association les Z'improbables mûrit sur les terres Dampmartoises, quatre ans que des improvisations fleurissent sur les scènes d'ici et d'ailleurs, cueillies par des spectateurs toujours plus nombreux... Voici l'histoire d'une association dont les fondements se sont construits autour d'une table un soir d'été...

2008... Des amateurs d'improvisation de l'association "les Cinq Pignons" se retrouvent tous les lundis soirs à la maison des associations de Lagny-sur-marne. Le groupe, presque en totalité novice, prend peu à peu confiance grâce aux animateurs d'un soir et se lance un défi : jouer son premier match d'improvisation. C'est chose faite en avril 2008 en compagnie de l'association Arts et ficelles. Cette première expérience, grisante pour certains, un peu plus difficile pour d'autre, fédère le groupe autour de certitudes communes: il faut progresser, évoluer, jouer plus ! L'association les Cinq Pignons a fait naître un groupe désireux de voler de ses propres ailes, qui prend la décision, un soir dans la chaleur d'été et après moult jeux de mots, de devenir

Les Z'improbables de Dampmart... L'association ne possède alors que ses 12 membres fondateurs, leur motivation et une salle d'entraînement au gymnase...

2010... Deuxième saison des Z'improbables à Dampmart... Les adhérents oscillent entre 12 et 15 au gré des arrivées et des départs... Les "anciens" reviennent pour les grands événements, les nouveaux font leurs premières armes sur scène... En deux ans d'existence, les Z'improbables se produisent plusieurs fois à Dampmart, dans les Ardennes, dans l'Aisne. C'est aussi le début des partenariats avec d'autres troupes d'improvisation, en invités de Beauvais, en compagnie des voisins Chellois... L'association a toujours peu de moyen, elle n'est pas autonome au niveau matériel, mais le groupe acquiert de l'expérience, progresse et rêve en secret de nouveaux projets...

2012... Deux ans plus tard, les improvisateurs ont bénéficié de formations de comédiens professionnels et d'autres bénévoles. L'association s'est émancipée par l'acquisition de matériel technique, elle s'est crédibilisée par les nombreuses



rencontres avec d'autres équipes d'improvisation. Les Z'improbables proposent deux représentations à Dampmart par saison... Plus de 150 spectateurs lors du dernier match...

Informations et contact sur le blog:
<http://leszimprobables77.over-blog.com>

ALPHA-ECHANGE

Cours d'alphabétisation

Les lundis et jeudis de 14 h à 16 h,
14, rue d'Annet à Thorigny
(1^{er} étage porte 51)

Les cours d'alphabétisation s'adressent aux adultes de Thorigny et des communes environnantes : Carnetin, Dampmart, Pomponne...

Ils ont pour objectif d'aider à apprendre à PARLER, LIRE, ECRIRE le Français et AMELIORER les connaissances acquises.

Ils sont gratuits, seule une participation

annuelle de 8 € pour l'adhésion à l'association est demandée.

Ils assurent aux stagiaires une initiation à l'INFORMATIQUE le vendredi.

Ces cours s'inscrivent dans une démarche de socialisation :

- Activités dans la Commune : Bibliothèque – Centre Culturel...
- Participation aux animations
- Sorties culturelles : spectacles, visites, expositions, fête au Village, films



Toutes ces activités sont assurées par une équipe de bénévoles.

Nous cherchons à renforcer notre équipe : si vous avez du temps pour donner des cours de français, pour aider à l'initiation à l'informatique, venez nous rejoindre.

Pour vous inscrire aux cours, contacter la responsable :

Christine TRUFFART
Tél. 01 64 30 22 93

Etat-Civil



NAISSANCES 2011

CESELIA--RICAUD Gioia	03 juin 2011
TOUSSAINT Solène, Edithe, Elie	06 juin 2011
ROTTELEUR Coline	06 juin 2011
LECARPENTIER Lucas, Eric, Claude	20 juin 2011
RIOLAND Louis, Pascal, Jean-Michel	08 juillet 2011
PATAROT--WU Amandine, Xiao Li Wei, Mélinda	10 juillet 2011
MONTEIRO JORGE--BOZZOLO Léonie, Mireille, Lison	08 août 2011
STEPHAN Maël, Bernard, Pierre	03 septembre 2011
FOUCHER Louane	27 août 2011
CAMPANELLA Livia, Camille, carole	12 septembre 2011
DUCOS--SAPENA Hugo, Christian-Jacques	02 octobre 2011
BAILLY RAPP Laure, Gisèle, Martine	21 octobre 2011
BESSIÈRES Edouard, Daniel, Serge	24 octobre 2011
PINSON Andréa, Laëtitia	29 octobre 2011
GUETROT URBANIAK Chloé	07 novembre 2011
NICOU Aurore	07 novembre 2011
MENEZ Mathis	10 novembre 2011
PURET--MOKEDDEM Nolwen, Fatna, Soisic	22 novembre 2011
FADHUILE-CREPY Maia, Marcelline, Patricia	11 décembre 2011
DAVID Nolann, Thierry, Dominique	26 décembre 2011

NAISSANCES 2012

HERNANDEZ DUPONT Lhassa, Carmen, Paulette	08 janvier 2012
LANGEVIN Angéline, Fernande, Simone, Océane	09 janvier 2012
BRIAND Lylo	14 janvier 2012
PERROT Léane	31 janvier 2012
CHESNAY HULOT Enzo, François-Louis	14 février 2012
CUBURU Nolan, Jean-Marc, Florian	22 février 2012
KRUPA Marie-Hélène	22 février 2012
PANCALDI BENAVENTE Nohan, Théo, Isahia	16 mars 2012
BRIAND LECLERC Manon, Léana	18 mars 2012

MARIAGES 2011

BAELEN Romain, Jean-Marc et BRIENNE Delphine, Marie, Thérèse	04 mai 2011
REVERTE Richard, François et HOURON Delphine, Pascale, Danielle	04 juin 2011
GRANDAME Steve, Serge et MERLE Virginie, Alexa	01 juillet 2011

DÉCÈS 2011

VERDELOT Marlène, Appoline, Suzanne épouse de Michel, Julien, François PLESSIS	64 ans
URVOIS Roger, Jean	85 ans
BERNÉ Gilberte, Suzanne, Simone épouse de Claude, Gaston, Jacques, Léon BRESTEAU	85 ans
BRESTEAU Claude, Gaston, Jacques, Léon	83 ans
TOURTEBATTE Yvonne, Marie-Thérèse, Marguerite Veuve de Marcel, Henri, Georges MATHÉ	101 ans
FORINI Catherine veuve de Robert PEITI	86 ans
MINART Maxime, Firmin, Antoine	85 ans
SAKOULIDÈS Suzanne veuve de René ROUSSEAU	87 ans
QUILLET Marguerite veuve de Roger, Clément JOYON	83 ans
PASQUIER Claude, Jean	73 ans
LESUEUR Paul, Georges	90 ans
GLOAGUEN Anne-Marie veuve de Joseph GUZMAN	68 ans
ABEL Huguette, Juliette, Jane veuve de Philippe, Roger MARCEAU	89 ans
VIOLLEAU Mauricette, Yvonne, Célestine	77 ans
PELLEGRINI Francine veuve de Gio, Batta VENCHIARUTTI	91 ans
MAISON Antoinette, Raymonde veuve de Raymond DUMOULIN	86 ans
BOUTTEVILLE Jeannine, Alice veuve de Adrien, Roger DEBRET	86 ans
SALMON Yvonne, Jeanne, Marie, Louise épouse de Jean, Baptiste, Joseph TARLET	87 ans
TRATAPEL Henri, Justin	89 ans
DA SILVA Maryse, Jeanine épouse de Claude, Gilbert DENEUCHATEL	71 ans
RUFFY Gérard, Henri	69 ans
MÉRANDET Suzanne veuve de André, Marc BIDARD	91 ans
STÉPHAN Yvon, Marie, Joseph	85 ans

DÉCÈS 2012

LOISEAU Geneviève, Augustine, Marie veuve de Jean, Robert, Fernand DORNIER	99 ans
DOUBLET Yvette, Madeleine veuve de Pierre, Eugène BERNARD	90 ans
BOURGUIGNON Marguerite, Marie veuve de Michel, François FLECKSTEIN	90 ans
LEMOINE Georges, Gustave	91 ans
BINOT Michèle, Danielle épouse de Jean-Jacques, François, Louis MALLERONI	61 ans
NICOLAS Arnaud	30 ans
ZICOT Yannick, Arnaud	32 ans

Mairie de Dampmart

7 rue de Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12 h 30

Centre de loisirs - Cantine 01 60 31 13 83

Le Maire et les adjoints reçoivent les Dampmartois sur rendez-vous

Recensement de la population 2011

Depuis 2004, le recensement de la population résidant en France est réalisé par une enquête annuelle. Chaque commune de moins de 10 000 habitants est recensé tous les cinq ans, à raison d'une commune sur cinq chaque année.

Afin d'assurer l'égalité de traitement de l'ensemble des communes, il convient de calculer pour chacune d'elles des populations à une même date de référence. La méthode retenue consiste à produire, pour chaque commune, des populations prenant effet juridique le 1^{er} janvier 2012 mais calculées en se référant à l'année milieu des cinq

années écoulées soit le 1^{er} janvier 2009. Compte tenu du principe de calcul depuis 2004, pour Dampmart, l'INSEE comptabilise :

- Population recensée en 2011 : **3179**
- Population municipale calculée au 1^{er} janvier 2009 : **3136**
- Population comptée à part au 1^{er} janvier 2009 : **31**
- Population totale au 1^{er} janvier 2009 : **3167**

La population légale au 1^{er} janvier 2012 pour Dampmart est donc de 3136 habitants.

Recensement militaire (ou recensement citoyen)

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de leur mairie (ou du consulat s'ils habitent à l'étranger). Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics.

Comment se faire recenser ?

Qui doit faire la démarche ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Où se faire recenser ?

- à la mairie du domicile, si le jeune

numéro
100
ECHO DE

1990
Echo N° 40

Evolution de la population

2693 tel est le nombre de Dampmartois et de Dampmartoises recensés en mars 1990.

L'objectif des élus est de maîtriser l'arrivée de la population dans les 25 prochaines années avec une moyenne d'accroissement de 40 personnes par an pour arriver en 2025 à 3500 habitants et maintenir l'urbanisation dans la boucle de la Marne.

Un syndicat de 13 communes situées autour de Jablines a été créé pour étudier une croissance raisonnable et équilibrée.

Avec les collègues des communes du syndicat, nous sommes décidés à nous battre pour conserver un îlot de verdure et de calme entre la grande zone industrialisée de Roissy et l'Habitat denses de Marne-la-vallée, et que nos cités gardent un caractère villageois tant apprécié par leurs populations Vive dampmart Village et pour longtemps encore. Je le souhaite ardemment.

Article de Lucien GUILLAUME

habite en France,

- au consulat ou à l'ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

.../...

Elections

Nous vous informons que les élections législatives sont fixées aux dimanches 10 et 17 juin 2012. Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h 00 à 18 h 00. Les procurations sont à établir au commissariat de Lagny sur Marne.

Anticipez vos demandes de Carte Nationale d'Identité et Passeport

Il serait dommage de ne pouvoir partir à l'étranger pour vos vacances car vos papiers officiels d'identité ne sont plus valables. Pensez dès maintenant à demander le renouvellement de ces documents car les délais peuvent être longs à l'approche des congés d'été. La liste des pièces requises est disponible en mairie ou sur notre site internet www.dampmart.fr

Paiement du restaurant scolaire, accueil de loisirs, étude, halte garderie et repas à domicile.

Le paiement s'effectue soit en espèces, soit par CB, soit par chèque bancaire ou postal, à l'ordre du « Trésor Public ».

En cas de non règlement à la date indiquée sur la facture, vous devrez impérativement payer à la trésorerie Principale de Lagny-sur-Marne à réception du titre de recouvrement individuel qui vous sera transmis.

Tri sélectif

Les horaires de collecte du tri sélectif ont été modifiés et le ramassage a lieu sur la commune dès 5 h 30 du matin. Nous recommandons donc aux Dampmartois de sortir leurs poubelles (de couleurs jaune et verte) le jeudi soir pour s'assurer de leur prise en charge.

Consultations SOS MEDECINS 77 nord

Ouverture des consultations d'urgence sans rendez-vous

MEAUX, 35 rue des Cordeliers

- Lundi au vendredi de 20 h à minuit

- Samedi de 12 h à minuit

- Dimanche de 8 h à minuit

LAGNY, Hôpital de Lagny

A l'entrée des urgences à gauche

- Vendredi de 20 h à minuit

- Samedi de 15 h à minuit

- Dimanche de 9 h à minuit

En cas de besoin tél : 08.25.33.36.15

Information sécheresse

Suite à l'article paru dans le courrier N°4 concernant la sécheresse, la collectivité a déposé auprès de la préfecture de Seine et Marne un dossier.

Ce dossier va être instruit par les services de l'Etat. Si la reconnaissance de catastrophe

.../....

Que faut-il déclarer ?

Lors du recensement, il convient de faire une déclaration sur laquelle sont indiquées les informations concernant le jeune :

- nom (nom de famille et éventuellement nom d'usage), prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que les éléments concernant les parents,
- adresse,
- situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille.

Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile. Si le jeune est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

Quand se faire recenser ? Délais

Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire. Les jeunes devenus Français entre

16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Les jeunes qui auraient pu répudier ou décliner la nationalité française, mais qui ne l'ont pas fait, doivent se faire recenser dans le mois qui suit leurs 19 ans.

Régularisation

Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Quels sont les effets du recensement ?

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue

la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans, ainsi que son invitation à une cérémonie de citoyenneté (si la mairie en organise).

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité.

Vous serez sanctionné par le fait.

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Marine Nationale

Comme chaque année, la marine nationale offre de nombreuses possibilités d'insertion professionnelle parmi les nombreux métiers qui la composent. En 2012, environ 3000 postes sont à pourvoir.

Contact par E-mail :

cirfa.meaux@marine.defense.gouv.fr

Site : www.etremarin.fr

naturelle liée à la sécheresse est reconnue sur le territoire de Dampmart, un arrêté préfectoral sera pris. Cette reconnaissance, si elle intervient, peut prendre du temps plusieurs mois sont souvent nécessaires et la Mairie ne sera pas tenu informée par l'Administration de l'état d'avancement de notre dossier
Procédure : conformément aux termes de la loi n°82-600 du 13 juillet 1982 modifiée, dès la publication de l'arrêté au Journal Officiel, les sinistrés disposent d'un délai de 10 jours pour déposer un dossier auprès de leur assureur en vue de bénéficier des dispositions de la loi susvisée, passé ce délai les dossiers ne sont plus recevables.

Aussi, pour permettre à la collectivité de vous aviser rapidement dès la parution au Journal Officiel dudit arrêté, nous vous conseillons de vous faire connaître par courrier adressé à Monsieur le Maire ou par courriel mairie@dampmart.fr.

Bibliothèque sonore départementale de Meaux

De l'Association des Donneurs de Voix.

Pour AVEUGLES ET MAL VOYANTS.

La bibliothèque sonore de Meaux met gratuitement à la disposition des aveugles, des malvoyants et des handicapés moteurs de plus de 80%, plus de 3500 livres enregistrés par des bénévoles sur CD MP3 et des revues. Les CD sont envoyés par la poste et sont à retourner de la même manière à la bibliothèque sonore (envois gratuits). Si vous êtes concernés ou si vous connaissez des personnes de votre entourage qui pourraient être intéressées n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous indiquerons les modalités d'inscription et nous vous aiderons pour le choix des ouvrages.

Contact : Catherine GIRARD - 06 83 03 06 41 - catherine.gi@hotmail.fr

S'informer sur ses droits retraite

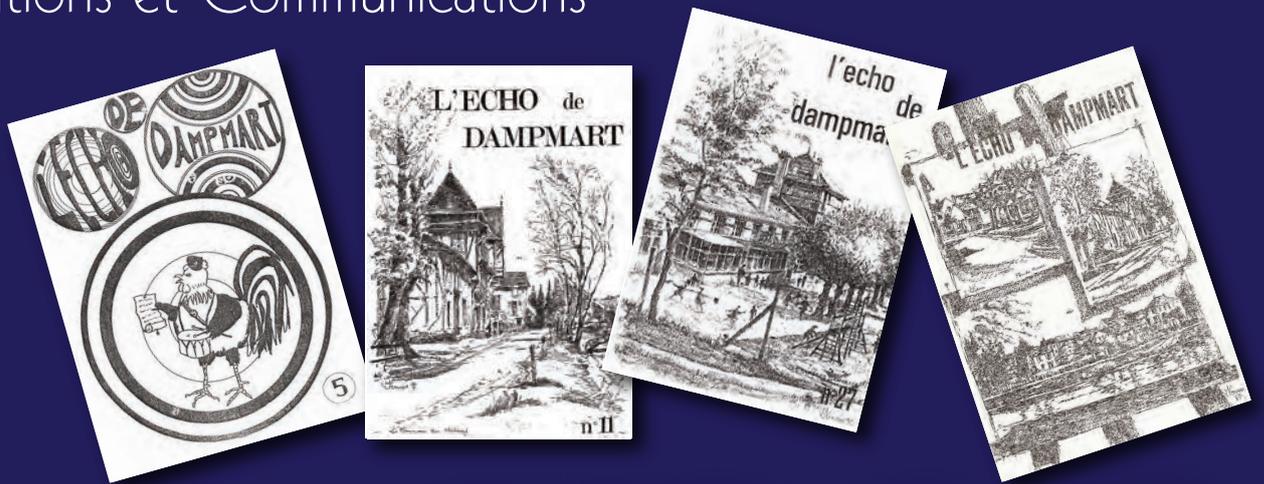
Votre relevé de situation individuelle en un clic www.lassuranceretraite.fr

Vente de plantes à massif et géraniums

A l'ESAT « La Grange au Bois » à Lagny sur Marne C'est le printemps, le temps des plantations ! Comme chaque année en Avril et Mai, l'atelier horticulture propose aux amateurs de jardinage un large choix de plantes à massif, géraniums, plants de légumes, aromatiques, etc... Toutes ces plantes sont cultivées et entretenues par une équipe de 8 travailleurs handicapés et leurs moniteurs. L'ESAT est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h, ainsi que tous les samedis du mois de Mai.

ESAT « La Grange au Bois » 24 bis, Avenue Raymond Poincaré - 77400 LAGNY-SUR-MARNE Tél : 01 60 94 23 00

www.assocprhandi77.com



numéro
100
ECHO de

1979

Echo N°8

“ La lecture s'arrête ici... ”

J'espère vous avoir apporté quelques renseignements utiles à connaître sur la vie de notre village car tel est le but que je poursuis sans prétention, et en toute simplicité.

Je suis confectionnée avec les moyens du bord et beaucoup de bonne volonté.

Alors, si je présente quelques imperfections veuillez me le pardonner.

À ce propos si je suis parfois un peu défraîchi en arrivant sur votre table de chevet, c'est peut-être parce que l'habitat où l'on m'a déposé était inconfortable : trop exigu, rouillé, ouvert aux quatre vents.

Alors un conseil : si vous me voulez impeccable, prévoyez à votre porte une boîte aux lettres bien abritée de la pluie et suffisamment grande pour que je m'y glisse facilement sans me plier en deux voire même en quatre.

J'en serais très content, merci. ”

C'est par ces mots que s'est clôturé l'Echo n°8 en 1979.

C'est par ces mêmes mots que nous clôturons ce numéro spécial en espérant que vous aurez passé un bon moment en notre compagnie.

Laurence Hallais pour la commission information et communication

